

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingtième session

Rome, 17-18 décembre 2003

PROGRAMME PILOTE RELATIF À LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN 2004-2007 **NOTES DE PRÉSENTATION DES INITIATIVES**

À sa soixante-dix-neuvième session, tenue en septembre 2003, le Conseil d'administration a recommandé qu'une proposition de programme pilote triennal relatif à la présence sur le terrain visant à renforcer la présence et les capacités du FIDA dans les pays lui soit soumise à sa quatre-vingtième session, en décembre 2003. Le Programme pilote relatif à la présence sur le terrain (document EB 2003/80/R.4) prévoit que: « Une première série de notes de présentation sera établie en 2003 et soumise pour information à la quatre-vingtième session du Conseil d'administration en décembre 2003. Les initiatives restantes seront mises au point pendant l'année 2004 et le Conseil en sera informé dans l'année. »

Faisant suite à cette recommandation, le présent document contient les notes de présentation de huit initiatives, chacune d'entre elles couvrant un ou plusieurs pays, pour l'information du Conseil d'administration.

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES	iii
NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO; RÉPUBLIQUE DU CONGO	1
I. Description succincte	1
II. Finalité et justification	1
III. Objectifs détaillés	2
IV. Contexte national	2
V. Champ d'activité	3
VI. Mandat et qualifications requises	3
VII. Nature du contrat	3
VIII. Modalités d'organisation	4
IX. Budget détaillé	4
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	4
NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: HONDURAS; NICARAGUA	6
I. Description succincte	6
II. Finalité et justification	6
III. Objectifs détaillés	7
IV. Contexte national	7
V. Champ d'activité	8
VI. Mandat et qualifications requises	9
VII. Nature du contrat	9
VIII. Modalités d'organisation	10
IX. Budget détaillé	10
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	11
NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: INDE	13
I. Description succincte	13
II. Finalité et justification	13
III. Objectifs détaillés	14
IV. Contexte national	14
V. Champ d'activité	15
VI. Mandat et qualifications requises	15
VII. Nature du contrat	16
VIII. Modalités d'organisation	16
IX. Budget détaillé	16
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	17
NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE; RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE; MONGOLIE	18
I. Description succincte	18
II. Finalité et justification	18
III. Objectifs détaillés	19
IV. Contexte national	19
V. Champ d'activité	20
VI. Mandat et qualifications requises	21
VII. Nature du contrat	23
VIII. Modalités d'organisation	23
IX. Budget détaillé	23

X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	24
NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: SÉNÉGAL	26
I. Description succincte	26
II. Finalité et justification	26
III. Objectifs détaillés	26
IV. Contexte national	26
V. Champ d'activité	27
VI. Mandat et qualifications requises	28
VII. Nature du contrat	28
VIII. Modalités d'organisation	28
IX. Budget détaillé	29
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	29
NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: SOUDAN	31
I. Description succincte	31
II. Finalité et justification	31
III. Objectifs détaillés	31
IV. Aperçu de l'aide apportée par le FIDA au Soudan	32
V. Champ d'activité	32
VI. Mandat et qualifications requises	32
VII. Nature du contrat	33
VIII. Modalités d'organisation	33
IX. Budget détaillé	33
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	35
NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE; MALAWI	36
I. Description succincte	36
II. Finalité et justification	36
III. Objectifs détaillés	36
IV. Contexte national	37
V. Champ d'activité	38
VI. Mandat et qualifications requises	38
VII. Nature du contrat	39
VIII. Modalités d'organisation	39
IX. Budget détaillé	39
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	39
NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: YÉMEN	42
I. Description succincte	42
II. Finalité et justification	42
III. Objectifs détaillés	43
IV. Aperçu de l'aide apportée par le FIDA au Yémen	43
V. Champ d'activité	44
VI. Mandat et qualifications requises	44
VII. Nature du contrat	45
VIII. Modalités d'organisation	45
IX. Budget détaillé	45
X. Critères d'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative	47

SIGLES ET ACRONYMES

ALC	Région Amérique latine et Caraïbes
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
CAP	Conseil d'administration de projet
CART	Chargé de l'appui régional sur le terrain
CAT	Chargé de l'appui sur le terrain
CoPP	Coordinateur des programmes et des politiques
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
CPM	Chargé de portefeuille de pays
DPT	Dispositif de présence sur le terrain
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IJS	Indemnité journalière de subsistance
ODM	Objectifs de développement pour le Millénaire
ONG	Organisation non gouvernementale
PA	Division Afrique de l'Ouest et du Centre
PAM	Programme alimentaire mondial
PL	Division Amérique latine et Caraïbes
PN	Division Proche-Orient et Afrique du Nord
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POAN	Région Proche-Orient et Afrique du Nord
PPPT	Programme pilote relatif à la présence sur le terrain
PTBA	Plan de travail et budget annuel
S&E	Suivi et évaluation
UCC	Unité centrale de coordination
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

**PROGRAMME PILOTE RELATIF À LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN (PPPT)
NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE: RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO;
RÉPUBLIQUE DU CONGO**

I. DESCRIPTION SUCCINCTE

1. L'initiative relative à la présence sur le terrain qui fait l'objet de la présente proposition porte sur le recrutement, pour une durée de trois ans, d'un ou une chargé(e) de l'appui sur le terrain (le CAT) du FIDA travaillant à la fois en République démocratique du Congo (ci-après dénommée: R.D. du Congo) et au Congo (ci-après dénommé: Congo). Le CAT sera basé à Kinshasa, juste en face de Brazzaville, la capitale du Congo, située de l'autre côté du fleuve, ce qui lui permettra d'entretenir des contacts fréquents avec les responsables des deux pays. Si les évolutions politiques et sa charge de travail le permettent, il pourra être appelé à épauler le chargé de portefeuille de pays (CPM) qui suit les opérations du FIDA en République centrafricaine. Il jouera un rôle fondamental dans la poursuite de l'élaboration et l'opérationnalisation de l'approche de la division Afrique de l'Ouest et du Centre (PA) dans la région en matière d'aide au sortir des conflits.

II. FINALITÉ ET JUSTIFICATION

2. On considère de plus en plus les conflits comme l'une des principales causes de pauvreté et de vulnérabilité. Selon le diagnostic de la pauvreté établi par le FIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, un cinquième des habitants de cette région vivent dans un pays où sévit un conflit armé. Dans un certain nombre de cas, les affrontements prolongés ont entraîné une grave détérioration de la situation sociale, psychologique et économique. Dans nombre de régions rurales de ces pays, les populations ont de plus en plus de difficultés à assurer leur propre subsistance. La R.D. du Congo comme le Congo ont été frappés particulièrement durement dans ce domaine, et l'essentiel de leur capacité de production alimentaire a été détruite.

3. Si le FIDA souhaite répondre aux besoins des populations rurales misérables dans les pays où sévissent des conflits, il doit tout mettre en œuvre pour systématiser sa réponse au problème que représente la période critique de transition entre l'aide d'urgence et le développement à long terme, et s'attacher à travailler de concert avec ses partenaires qui opèrent dans le domaine du développement. Il n'est pas rare qu'il existe un décalage, qui atteint souvent deux à trois ans, entre la distribution d'une aide d'urgence à l'issue d'un conflit et le démarrage de projets de développement à long terme. Il est indispensable que des institutions comme le FIDA soient physiquement présentes dans les pays qui se trouvent dans cette situation, et entreprennent des activités sur le terrain durant cette période transitoire. C'est important du point de vue économique, parce qu'il faut rétablir les conditions les plus élémentaires qui permettent aux populations rurales de gagner leur vie, alors que beaucoup ont tout perdu. C'est également important sur le plan politique, car il est indispensable de convaincre les pays que la paix lui est profitable.

4. Les donateurs qui prennent part à la reconstruction à l'issue d'un conflit s'appuient largement sur les organisations non gouvernementales (ONG) pour ce qui est de la mise en œuvre. L'aide d'urgence après un conflit a un effet secondaire intéressant, puisque les capacités d'un certain nombre d'ONG locales à mettre en œuvre des opérations de ce type en sortent renforcées. Les représentants des donateurs encadrent et supervisent le travail de ces organisations, et appréhendent mieux les compétences de chacune, et leur capacité à jouer le rôle de partenaires d'un développement inscrit dans la durée.

5. Bien que les programmes soient actuellement relancés dans les deux pays, maintenant qu'un accord concernant les mécanismes d'apurement des arriérés a été trouvé, la mise au point de programmes de prêt prendra du temps. Par ailleurs, grâce à des programmes de dons, le FIDA devrait être en mesure de répondre rapidement à la nécessité impérieuse de permettre aux paysans de se

remettre au travail afin de produire de la nourriture et de gagner de quoi faire vivre leur famille. Ces programmes de dons pourraient donc jouer un rôle essentiel dans le rétablissement des opérations de prêt du FIDA dans les pays qui sortent d'un conflit.

6. En 2002, le FIDA a lancé, avec 500 000 USD provenant d'un fonds d'affectation spéciale italien, une première aide au sortir d'un conflit, d'une durée de un an, en faveur de trois pays: la R.D. du Congo, le Congo et la Sierra Leone. En R.D. du Congo, 200 000 USD ont permis de distribuer à 12 000 paysans des semences et un outillage de base, tandis que 2 900 artisans pêcheurs recevaient du matériel de pêche. Au Congo, 18 000 paysans, dont 30 à 40% de femmes, ont bénéficié d'un don de 150 000 USD provenant du fonds d'affectation spéciale. Ces interventions relativement modiques se sont révélées très utiles: en effet, elles ont eu un impact rapide, elles ont démontré la détermination du FIDA à réactiver ses portefeuilles dans les pays, et elles lui ont permis d'inaugurer des partenariats avec des organisations locales et d'autres agences internationales de développement, dans l'intérêt de tous. À l'avenir, des opérations de don rigoureusement ciblées devraient permettre de dégager des synergies importantes dans le cadre du programme de prêt. En d'autres termes, les dons consentis aux lendemains d'un conflit préparent le terrain pour des projets de développement de plus grande ampleur et facilitent le passage de l'aide d'urgence au sortir d'un conflit à l'aide au développement.

7. Dans les situations de sortie de conflit, il importe que le FIDA cherche à assurer la transition dans la période critique qui sépare l'octroi de dons de la mise en route de nouvelles activités de prêt. L'initiative proposée sera très utile au FIDA, qui s'efforce de se faire à nouveau connaître et de rétablir sa présence dans des pays dont il est absent depuis très longtemps. Le Fonds y est relativement peu connu, et il est impératif de conduire sans tarder un dialogue sur la politique du secteur agricole et de se concerter avec les pouvoirs publics et la communauté des donateurs. Sur place, l'absence totale de personnels de projet, qui, d'ordinaire, représentent le FIDA sur le terrain, limite sérieusement la capacité du Fonds à engager un tel dialogue.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

8. Les objectifs de l'initiative proposée sont les suivants:

- faciliter la relance du portefeuille de prêts du FIDA en R.D. du Congo et au Congo;
- contribuer à l'opérationnalisation de la stratégie qui se dessine en matière d'intervention du FIDA dans les pays qui sortent d'un conflit, en mettant au point des activités financées par des dons et par des prêts présentant des complémentarités et des synergies;
- accroître la capacité du FIDA à participer au dialogue sur les politiques de développement rural et de réduction de la pauvreté; et
- renforcer la collaboration et les synergies entre le FIDA et ses partenaires internationaux, en particulier les autres agences des Nations Unies, comme le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou le Programme alimentaire mondial (PAM).

IV. CONTEXTE NATIONAL

9. Actuellement, aucun projet financé par un prêt du FIDA n'est en cours en R.D. du Congo ou au Congo. Toutefois, des premiers nouveaux prêts en faveur de ces deux pays sont à un stade avancé de conception, et ils devraient être soumis au Conseil d'administration pour approbation à la session d'avril 2004.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

10. Le ou la CAT travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires implantés sur le terrain, les autres agences des Nations Unies par exemple. Basé à Kinshasa, il épaulera chaque CPM pour la gestion du programme de pays dont il est responsable, et se rendra souvent à Brazzaville afin de suivre les activités qui se déroulent au Congo. Le CAT travaillera à la conception et l'exécution des différents projets avec les partenaires locaux, et à la mobilisation de ressources en faveur des dons avec les CPM. Certains des projets comporteront une aide d'urgence au sortir d'un conflit, sous forme de semences et d'outils, tandis que d'autres se fixeront des objectifs plus proches du développement que de l'aide d'urgence. En d'autres termes, il pourra s'agir d'aider les communautés villageoises qui ont déjà reçu une aide de première nécessité à entreprendre des activités de développement modestes. Le CAT sera également chargé de suivre et d'évaluer l'impact des projets sur les bénéficiaires, de participer au dialogue politique portant, par exemple, sur l'élaboration des Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), afin de veiller à la participation authentique de la société civile et de promouvoir les aspects du développement rural favorables aux pauvres.

VI. MANDAT ET QUALIFICATIONS REQUISES

11. En collaboration étroite avec les deux CPM, le ou la CAT participera à la remise en route du portefeuille de projets du FIDA en R.D. du Congo et au Congo, et apportera son concours à la mise au point et l'opérationnalisation de la démarche d'aide au sortir d'un conflit que le Fonds entend mettre en œuvre dans la région. Plus précisément, il sera chargé des tâches suivantes:

- représenter le FIDA dans le cadre des principales activités nationales de planification et de coordination des donateurs en matière de stratégie nationale de développement rural, de dialogue sur les politiques publiques et de programmation des investissements;
- représenter le FIDA dans le cadre des principaux travaux du système des Nations Unies portant sur la planification de programmes nationaux;
- se charger de la coordination avec les actions de la société civile et les appuyer dans leur démarche de représentation des intérêts des populations rurales pauvres, et à l'égard de certaines questions politiques spécifiques;
- servir d'interlocuteur de référence pour l'ensemble des questions intéressant la logistique ou le dialogue sur les politiques publiques concernant la conception des projets bénéficiant du concours du FIDA dans les deux pays;
- faciliter la circulation de l'information entre les programmes de développement concernant les principales questions et les enseignements essentiels tirés de l'exécution dans les domaines qui présentent pour le FIDA un grand intérêt stratégique; et
- mettre au point des propositions de dons en faveur de l'aide au sortir d'un conflit dans les deux pays, associant des ressources du Programme de coopération élargie avec les ONG et des fonds supplétifs.

12. Le ou la CAT, titulaire d'un diplôme universitaire supérieur dans une discipline en rapport avec ses tâches, disposera d'une expérience du développement rural à un niveau de direction acquise dans la région, et d'une expérience réussie de collaboration avec les pouvoirs publics et les donateurs dans le cadre d'instances de concertation sur les politiques et de coordination. La maîtrise de la langue française est indispensable, et une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

VII. NATURE DU CONTRAT

13. Le recrutement du ou de la CAT respectera les procédures nationales habituelles. Le Directeur de la division PA veillera à ce que son programme d'activité respecte l'équilibre souhaitable entre les deux pays. Après un stage de formation intensif à Rome, le CAT travaillera en étroite collaboration avec les CPM du FIDA responsables de la R.D. du Congo et du Congo. En outre, il travaillera

étroitement avec l'économiste régional de la division afin d'apporter son concours à la mise au point de solutions opérationnelles d'aide au sortir d'un conflit et de suivi de l'endettement pour les deux pays.

VIII. MODALITÉS D'ORGANISATION

14. Le bureau du PNUD à Kinshasa fournira des locaux et l'accès à ses moyens de communication.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

15. Le coût de cette initiative, estimé à environ 225 000 USD¹ sur une période de trois ans, se décompose comme suit:

CAT chargé de la R.D. du Congo et du Congo (Dollars des États-Unis)				
Poste	1^{ère} année	2^{ème} année	3^{ème} année	Total
Traitement et avantages	45 000	45 000	45 000	135 000
Appui logistique du PNUD	12 000	12 000	12 000	36 000
Déplacements et per diem	15 000	15 000	15 000	45 000
Communications	3 000	3 000	3 000	9 000
Total	75 000	75 000	75 000	225 000

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

16. L'évaluation de l'efficacité globale du CAT prendra en compte les paramètres suivants:

- dans les deux pays, projets bien conçus permettant un démarrage sans incidents;
- exploitation des synergies et répartition pertinente du travail entre le CAT, les CPM et les institutions coopérantes;
- amélioration des dispositions des stratégies et programmes nationaux et sectoriels de réduction de la pauvreté rurale, permettant d'exploiter les possibilités et de répondre aux besoins;
- mobilisation fructueuse de ressources en faveur des dons (Programme de coopération élargie avec les ONG et fonds supplétifs) à l'appui d'activités au sortir de conflits préparant efficacement le terrain pour les projets financés par des prêts;
- amélioration de la notoriété globale du FIDA dans les deux pays; et enfin
- intensification de la coordination avec les groupes de la société civile, et appui ouvert du FIDA aux organisations de paysans défendant les intérêts des populations rurales pauvres.

17. En matière de dialogue sur les politiques publiques, de construction de partenariats, de gestion des connaissances et d'exécution des projets, les indicateurs spécifiques suivants seront utilisés:

Dialogue sur les politiques publiques

- Le CAT participe et contribue à au moins deux rencontres portant sur les politiques.
- Le CAT apporte son concours à la constitution d'au moins trois partenariats et structures de concertation à l'échelon politique.
- Les DSRP de la R.D. du Congo et du Congo portent une plus grande attention au traitement des questions de pauvreté rurale dans les deux pays.

¹ La répartition du budget pourra être modifiée début décembre 2003 pour tenir compte des conclusions d'une mission de consultants actuellement en cours.

- Les deux gouvernements accordent plus d'importance aux programmes de réduction de la pauvreté rurale, ce qui se traduit dans les crédits budgétaires attribués au secteur agricole.

Création de partenariats

- Éléments attestant d'au moins cinq réunions avec les pouvoirs publics, la société civile et les donateurs (sur la base des documents disponibles) au cours desquelles les préoccupations du FIDA et les questions de pauvreté rurale ont été authentiquement prises en compte.
- Renforcement de la coopération et de la coordination avec la société civile et les donateurs dans le cadre des programmes de réduction de la pauvreté rurale.

Gestion des connaissances

- Transmission régulière au siège du FIDA de rapports concrets (deux rapports d'activité par an).
- Participation à au moins deux groupes thématiques nationaux abordant des thèmes à caractère hautement prioritaire pour le FIDA.
- Enrichissement du corpus de connaissances du siège du FIDA concernant le pays et la région (notamment s'agissant des initiatives liées à la situation de lendemains de conflit).

Exécution des projets

- dans les deux pays, projets bien conçus permettant un démarrage sans incident;
- exploitation des synergies et répartition bien définie du travail entre le CAT, les CPM et les institutions coopérantes.

18. Il convient de noter le caractère provisoire des précisions quantitatives et de la formulation des indicateurs précités; leur mise au point définitive et leur examen par le FIDA et l'ensemble des parties prenantes des pays concernés interviendront à l'occasion de la planification annuelle des activités du CAT.

NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: HONDURAS; NICARAGUA

I. DESCRIPTION SUCCINCTE

19. L'initiative proposée porte sur l'emploi d'un ou d'une CAT, qui sera basé au Honduras, mais suivra également les projets réalisés au Nicaragua. Il aura pour tâches principales d'appuyer l'exécution des projets, de consolider les partenariats et d'apporter des contributions à la Division Amérique latine et Caraïbes (PL) dans la perspective d'une intensification du dialogue avec les pouvoirs publics sur les politiques.

20. Le choix s'est porté sur le Honduras et le Nicaragua en raison des initiatives engagées en faveur de réduction de la pauvreté à l'échelle nationale et internationale dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et des stratégies de réduction de la pauvreté. À l'heure actuelle, le Honduras représente le plus important portefeuille du FIDA dans la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), avec quatre prêts à des conditions particulièrement favorables dont le montant total s'élève à 68,1 millions de USD. Au Nicaragua, le FIDA finance actuellement trois projets à des conditions particulièrement favorables, dont le montant total s'élève à 40,5 millions de USD, soit une part considérable du portefeuille du FIDA dans cette région.

II. FINALITÉ ET JUSTIFICATION

21. Le Honduras et le Nicaragua sont parmi les pays les plus pauvres de la région ALC. Dans les deux cas, la guerre civile dans les années 80, l'effondrement économique qui en a résulté, les carences des services sociaux essentiels, les faiblesses du capital humain, et les catastrophes naturelles comme l'ouragan Mitch ont aggravé la pauvreté. Compte tenu de leur niveau de pauvreté, les deux pays satisfont aux critères qui conditionnent la participation à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. En avril 2001, le FIDA a accepté d'accorder au Nicaragua une remise de dette, et, à cette fin, il négocie actuellement avec l'Union européenne.

22. Les deux pays ont entrepris de mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté ainsi que d'autres activités recommandées par la Déclaration de Rome sur l'harmonisation. Ces initiatives présentent un intérêt considérable pour le FIDA, dans la mesure où elles encouragent le dialogue sur les politiques publiques et la coordination des activités entre les différents intervenants.

23. C'est au Honduras que le FIDA a expérimenté les interventions préconisées dans le Cadre stratégique 2002-2006 en matière de développement des actifs, de construction de partenariats institutionnels et de renforcement de la gestion des connaissances. Le Honduras a été retenu en raison de l'importance et des caractéristiques du portefeuille de projets du Fonds dans ce pays; il est en effet celui qui réunit le plus de conditions permettant d'entreprendre un travail de coordination entre les différents programmes régionaux mis en œuvre avec le concours du FIDA.

24. L'expérience considérable accumulée par le FIDA dans les régions arides du Nicaragua lui a permis de mettre au point une approche judicieuse et fructueuse du développement rural dans ce pays. L'expérience montre que les projets donnent de meilleurs résultats lorsqu'ils sont réalisés en collaboration avec des organisations de base existantes qui se procurent directement les services techniques nécessaires. Tenant compte de cette expérience, les projets du FIDA en cours au Nicaragua sont parvenus à opérer sur le terrain avec un large éventail d'intervenants et à mettre en place des mécanismes de prise de décisions participatifs.

25. Le FIDA a tiré de nombreux enseignements de son expérience au Honduras et au Nicaragua, l'un d'entre eux étant que les initiatives en matière de réduction de la pauvreté sont transposables, que ce soit au sein d'un pays ou dans la région. Il convient de renforcer la présence du FIDA au Honduras et au Nicaragua afin d'améliorer son impact et de lui permettre de jouer plus efficacement le rôle de

catalyseur qui est le sien. L'expérience ainsi acquise doit donc constituer les fondements d'une institutionnalisation à venir de la présence sur le terrain.

26. Compte tenu de ces considérations, l'initiative relative à la présence sur le terrain ici proposée devrait permettre d'améliorer les résultats et l'impact des projets, d'intensifier l'interaction avec les institutions coopérantes, et d'identifier les difficultés en matière d'exécution des projets et les solutions permettant d'y remédier rapidement.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

27. Les objectifs du dispositif de présence sur le terrain (DPT) proposé pour le Honduras et le Nicaragua sont les suivants:

- soutenir la gestion des projets, veiller à la réalisation d'analyses plus approfondies de l'évolution des résultats, et s'assurer que la mise en œuvre et la supervision des projets font l'objet d'une attention particulière;
- faciliter la construction de partenariats et la concertation avec les partenaires potentiels sur le plan national et international, ainsi qu'au sein de la société civile, et renforcer les liens entre les projets et les programmes du FIDA opérant en Amérique centrale; et enfin
- resserrer les liens entre les projets sur le terrain et le siège du FIDA en transmettant des suggestions et un retour d'information, tant concernant la performance des projets qu'à propos des politiques concernées.

IV. CONTEXTE NATIONAL

28. En termes de pauvreté, le Honduras, dont 70% de la population rurale est démunie, occupe le troisième rang dans la région ALC. À ce jour, le FIDA a contribué au financement de huit projets de développement au Honduras, deux à des conditions intermédiaires et six à des conditions particulièrement favorables; quatre d'entre eux sont en cours aujourd'hui. Le pays a également bénéficié de plusieurs dons au titre du Mécanisme spécial d'intervention et du Programme de coopération élargie avec les ONG. Le Fonds a joué un rôle moteur dans l'identification de remèdes aux handicaps qui entravent le développement des régions rurales honduriennes, permettant un recul de l'incidence de la misère dans les zones où les projets étaient réalisés.

29. En dépit des progrès accomplis, le Nicaragua reste l'un des pays les plus pauvres de l'hémisphère occidental. Malgré la croissance économique des années 90, environ 48% de la population est démunie, et 17% se situe au-dessous du seuil de pauvreté extrême. La pauvreté touche essentiellement les campagnes. La stratégie du FIDA au Nicaragua consiste à appuyer la politique du gouvernement en faveur de l'accès des populations rurales pauvres aux moyens de production qui leur permettront d'améliorer durablement leur situation dans le respect de l'équité, tout en préservant le patrimoine naturel.

30. Depuis 1979, le FIDA a contribué au financement de six projets de développement au Nicaragua. Trois d'entre eux sont en cours, dont l'un selon les modalités d'exécution du Mécanisme flexible de financement. En ce qui concerne les activités qui ne relèvent pas d'un prêt, la définition des politiques et des programmes de développement rural et de gestion des ressources naturelles du Nicaragua a été mise au point dans le cadre d'une action soutenue par l'initiative de l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA). Celle-ci participe aux différentes étapes de la conception des projets et apporte un appui continu à leur exécution. En outre, deux dons au titre du Mécanisme spécial d'intervention ont été octroyés à l'appui d'activités entrant dans le cadre des projets.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

Gestion des projets et élaboration des politiques publiques

31. L'initiative proposée se concentrera sur l'exécution des projets, 80% des activités concernant le Honduras et 20% le Nicaragua. Il sera nécessaire de suivre de près les quatre projets bénéficiant d'un financement du FIDA en cours au Honduras, car le gouvernement s'apprête à lancer une nouvelle stratégie de développement rural. Le Nicaragua offre de nouvelles perspectives de consolidation des politiques de développement rural, dans le cadre du DSRP et de l'exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) approuvé en mai 2002.

32. L'une des principales préoccupations, dans le cadre des activités de gestion du portefeuille de la division PL, est la nécessité de trouver les voies et les moyens d'améliorer les résultats et l'impact des projets dans des communautés villageoises, suivant trois grands principes: i) respecter le calendrier d'entrée en vigueur du prêt et de démarrage du projet; ii) privilégier une présence du FIDA sur le terrain offrant un bon rapport coût-efficacité, moyennant des opérations d'investissement innovantes et souples, et le développement de synergies opérationnelles entre l'activité de prêt et les programmes d'assistance technique; et iii) assurer une supervision de qualité, une approche technique de la résolution des problèmes, et un suivi continu de l'exécution effectué par le FIDA et les institutions coopérantes.

Création de partenariats

33. La division PL participe à la construction de partenariats et d'associations au sein de réseaux de groupes de la société civile, d'institutions financières internationales, de centres de recherche agronomique et socioéconomique et de groupes de travail thématiques. L'objectif consiste ici à faire progresser la défense de la cause des ruraux pauvres et l'innovation, tant théorique que pratique, en matière de développement rural et de réduction de la pauvreté.

34. Dans le cas du Honduras, des crédits considérables ont été obtenus sous forme de cofinancement dans le cadre du projet de fonds national de développement durable en milieu rural et du programme national de développement local. La méthode d'intervention à adopter et la reconstruction après l'ouragan Mitch ont fait l'objet d'échanges de vues avec le PNUD, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et les organismes bilatéraux de développement.

35. Au Nicaragua, les projets du FIDA travaillent en collaboration avec des organismes bilatéraux et multilatéraux comme la Banque interaméricaine de développement, la BCIE, l'Union Européenne et la Banque mondiale. Le FIDA coopère activement avec des organismes bilatéraux dans le domaine des services financiers en milieu rural, et travaille actuellement avec l'Agence danoise de développement international pour promouvoir la reproduction dans d'autres régions du pays du Programme de fonds d'assistance technique (« modèle FAT ») déjà mis en œuvre dans les départements de Chinandega, León et Managua; par ailleurs, le FIDA négocie avec l'Union Européenne dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

36. L'initiative proposée contribuera à consolider les partenariats évoqués ci-dessus et à leur permettre de dépasser la simple collaboration dans le cadre de projets; elle servira également de faire avancer la participation du Fonds à des initiatives multidonateurs, comme la mise en œuvre de la Déclaration de Rome sur l'harmonisation. De surcroît, le développement des partenariats entre le FIDA et la société civile est indispensable à la réalisation des objectifs essentiels fixés par le Cadre stratégique du Fonds et la stratégie régionale définie pour la région ALC.

Gestion des connaissances

37. L'initiative proposée devrait permettre d'apporter des améliorations sur quatre plans: renforcer les liens entre les projets du FIDA sur le terrain et le siège; fournir en permanence à la Division PL et aux CPM concernés un retour d'information concernant le fonctionnement des projets et programmes mis en œuvre au Honduras et au Nicaragua; constituer des partenariats; et apporter des éléments permettant d'intensifier la concertation. L'un des axes fondamentaux de la stratégie du FIDA dans la région ALC consiste à encourager le dialogue sur les politiques publiques, à susciter la participation des intervenants directs, des pouvoirs publics et de la communauté des donateurs à un dialogue permanent, et à agir en faveur du cofinancement et de la mise en place de cadres institutionnels et politiques de coopération. Les pouvoirs publics des deux pays sont en contact permanent avec la division pour étudier les politiques et les stratégies de développement rural et l'impact des opérations du FIDA. Cette initiative permettra d'une part de consolider les initiatives déjà engagées et d'en identifier de nouvelles, dans le cadre des DSRP et des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM), et d'autre part de fournir en temps utile à la division des informations qui lui permettront d'engager et d'enrichir le dialogue sur les politiques publiques.

VI. MANDAT ET QUALIFICATIONS REQUISES

38. Le ou la CAT sera un ressortissant de l'un des pays d'Amérique centrale. Spécialiste de la région ALC, au fait des activités en cours d'élaboration, notamment en ce qui concerne l'exécution des projets, il sera chargé des tâches suivantes:

- assurer le suivi des opérations et fournir un encadrement et un appui technique garantissant le bon déroulement des projets;
- entretenir des relations de travail étroites avec l'ensemble des intervenants afin de dégager une conception commune des projets et de réaliser les objectifs fixés;
- procéder à une évaluation périodique du fonctionnement des projets avec les principaux intervenants;
- apporter un appui en ce qui concerne les décaissements; veiller à la conformité de la comptabilité et de l'emploi des fonds; s'assurer que la vérification des comptes est de bonne qualité, et qu'elle est effectuée dans les délais;
- rédiger des rapports d'activité trimestriels sur les projets et transmettre aux CPM des retours d'information, facilitant l'identification des pistes à explorer et des problèmes à surmonter;
- participer à des réunions, ateliers ou échanges de vues avec les institutions nationales et internationales, le personnel chargé des dons d'assistance technique opérant en Amérique centrale, les ONG et les organisations de la société civile, ainsi qu'à l'ensemble des activités intéressant le FIDA;
- encourager et susciter de nouvelles activités permettant de renforcer la création de partenariats et la gestion des connaissances; et enfin
- épauler les missions envoyées sur le terrain par le FIDA et/ou les institutions coopérantes et les organismes partenaires.

VII. NATURE DU CONTRAT

39. Le ou la CAT sera recruté localement dans le cadre d'un contrat du FIDA. Son travail sera supervisé et encadré par le Directeur de la division et les CPM responsables du Honduras et du Nicaragua, et il rédigera chaque trimestre un rapport décrivant les principales activités réalisées au cours de la période considérée, notamment les progrès accomplis dans l'obtention des résultats et de l'impact souhaités.

VIII. MODALITÉS D'ORGANISATION

40. Le CAT sera hébergé dans les bureaux du PNUD ou de la BCIE au Honduras; ces deux organismes ont fait part de leur intérêt à l'idée d'épauler cette initiative et d'apporter un appui en nature.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

41. Le coût de cette initiative devrait s'élever à près de 241 000 USD pour une période de trois ans. Le partage des charges avec le PNUD/la BCIE permettra de réduire les coûts. Le FIDA prendra en charge le coût des services à temps plein d'un CAT, les missions sur le terrain et les frais de fonctionnement. Le PNUD ou la BCIE fournira des contributions en nature telles que des bureaux, et prendra en charge le coût des communications, des ordinateurs et de divers matériels de bureau (voir les tableaux ci-dessous).

Coûts estimatifs: Honduras; Nicaragua (Dollars des États-Unis)			
Poste	FIDA	Contributions du PNUD/de la BCIE	Total
CAT			
Rémunération	144 000		144 000
Organisation de réunions/ateliers de formation	45 000		45 000
Missions sur le terrain			
Frais de déplacement pour se rendre au Nicaragua	3 000		3 000
Indemnité journalière de subsistance (IJS) au Nicaragua	28 500		28 500
Frais de fonctionnement			
Communications	6 000	2 750	8 750
Bureau et charges afférentes	1 800	5 100	6 900
Ordinateur et accessoires	2 000	1 500	3 500
Divers	1 200		1 200
TOTAL	231 500	9 350	240 850
Pourcentages	96%	4%	100%

Contribution du FIDA à l'initiative (Budget annuel)				
Poste	1ère année	2ème année	3ème année	Total
CAT				
Rémunération	48 000	48 000	48 000	144 000
Organisation de réunions/ateliers de formation	15 000	15 000	15 000	45 000
Missions sur le terrain				
Frais de déplacement pour se rendre au Nicaragua	1 000	1 000	1 000	3 000
IJS au Nicaragua	9 500	9 500	9 500	28 500
Frais de fonctionnement				
Communications	2 000	2 000	2 000	6 000
Bureau et charges afférentes	600	600	600	1 800
Ordinateur et accessoires	2 000	0	0	2 000
Divers	400	400	400	1 200
Total	78 500	76 500	76 500	231 500

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

42. Il est proposé de retenir les indicateurs suivants:

Exécution des projets

Indicateurs exploitant les rapports sur l'état d'avancement des projets du FIDA:

- qualité de la comptabilité
- qualité de la vérification des comptes
- respect des délais de vérification des comptes
- mise à disposition des fonds de contrepartie
- taux global de décaissement par les projets
- respect des termes des accords de prêt
- respect des procédures de passation des marchés
- rédaction des rapports d'activité
- préparation du suivi

Dialogue sur les politiques publiques

Indicateurs d'activité

- nombre de rencontres sur les politiques publiques ayant trait aux DSRP et aux initiatives découlant des ODM auxquelles le CAT a participé et contribué
- nombre de communications écrites ou orales réalisées dans le cadre de ces rencontres sur une période de un an
- nombre de partenariats créés et/ou renforcés

Indicateurs de résultat

- amélioration de la notoriété du FIDA dans les pays
- plus grande attention portée par les institutions à la réduction de la pauvreté rurale

Création de partenariats

Indicateur d'activité

- nombre de réunions organisées avec les principaux intervenants (pouvoirs publics, autres donateurs, ONG et organisations de la société civile)

Indicateurs de résultat

- harmonisation des programmes du FIDA avec les DSRP et les initiatives découlant des ODM
- meilleure coordination avec les donateurs

Gestion des connaissances

Indicateurs d'activité

- nombre de rapports d'activité transmis au siège du FIDA
- nombre de groupes thématiques nationaux auxquels le CAT a participé
- nombre de contacts écrits ou oraux avec les principaux intervenants dans les deux pays
- nombre de rencontres avec les missions en visite sur le terrain

Indicateurs de résultat

- systématisation des enseignements et mise en commun entre les différents projets et programmes du FIDA
- diffusion des enseignements par le canal de FIDAMERICA

NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: INDE

I. DESCRIPTION SUCCINCTE

43. En dépit des progrès remarquables accomplis par l'Inde depuis un demi-siècle, le pays reste confronté à de sérieuses difficultés en matière de développement. L'Inde, qui représente un sixième de la population mondiale, concentre également un tiers du nombre total de pauvres. Pour le FIDA, l'Inde est le plus gros portefeuille, et l'un des plus anciens. Compte tenu des traditions démocratiques du pays et du soutien sans failles qu'il apporte à la décentralisation en faveur des communautés de base, le FIDA a été en mesure de travailler dans des domaines de développement très spécifiques, pour lesquels la plupart des organismes multilatéraux et bilatéraux ont du mal à obtenir l'autorisation d'intervenir.

44. Compte tenu de l'ampleur et de la complexité du portefeuille de projets du FIDA en Inde, et en raison de son expansion, la nécessité se fait sentir de fournir un appui plus solide aux responsables des projets sur le terrain. Cela permettrait non seulement d'accélérer l'exécution des projets, mais aussi de conduire un dialogue sur les politiques publiques et de constituer des partenariats. C'est pourquoi la présente proposition a pour objectif de renforcer la présence du FIDA sur le terrain en Inde. L'expérience acquise en matière de services de facilitation dans le cadre du partenariat du Fonds avec le PAM est également entrée en ligne de compte.

II. FINALITÉ ET JUSTIFICATION

45. Si les projets réalisés en Inde avec le concours du FIDA ont dans l'ensemble obtenu les résultats et l'impact souhaités, certains domaines restent perfectibles. D'abord, l'entrée en vigueur de la plupart des projets approuvés ces dix dernières années a pris beaucoup trop de temps, principalement en raison de la structure fédérale du pays et de la superposition de nombreux échelons administratifs. Ensuite, les décaissements en droits de tirage spéciaux sont généralement lents, particulièrement les premières années de chaque projet. Le temps nécessaire à la mise en place des unités de gestion de projets, associé à un taux de rotation du personnel des projets élevé, a ralenti leur exécution. Enfin, malgré certaines améliorations constatées ces dernières années, la mise en commun des acquis entre les différents projets n'a pas pris l'ampleur escomptée.

46. Faisant des projets des lieux d'apprentissage et de l'expérience acquise à travers eux sa principale contribution, le FIDA a engagé avec les différents États et le gouvernement central des échanges de vues concernant les politiques qui influencent la situation de la population rurale pauvre. Par exemple, le programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa a permis aux populations sans terre d'obtenir des droits d'usufruit foncier. De même, l'importance du renforcement des institutions au sein des communautés de base est maintenant généralement admise en tant que méthode d'autonomisation, particulièrement dans les zones tribales (y compris en Andhra Pradesh). À l'échelon central, les éléments provenant de projets du FIDA suivants ont été valorisés:

- la prime en fin de remboursement du prêt, expérimentée dans le cadre du projet de promotion de la femme au Tamil Nadu, a été reprise dans le programme de développement rural intégré; et
- la méthode des groupes d'entraide, que le FIDA a aidé les institutions indiennes à expérimenter, perfectionner et reproduire à grande échelle, a été introduite dans la nouvelle version du programme de développement rural intégré et à l'occasion de la conception d'un nouveau programme de réduction de la pauvreté s'appuyant sur la notion de groupe.

47. Compte tenu de la part modique qui provient du FIDA dans le montant total du budget que l'Inde consacre chaque année au développement, ces résultats sont remarquables. Cela étant dit, il reste beaucoup à faire pour expérimenter des innovations, en tirer les enseignements et les réinvestir dans l'élaboration des politiques; de même, il est encore possible de resserrer les partenariats du FIDA avec les structures de la société civile et les autres donateurs.

48. Le programme du FIDA en Inde est également confronté à des difficultés liées à l'insuffisance du recueil, de la validation, de l'institutionnalisation et de la diffusion des connaissances acquises durant l'exécution des projets. Si les projets les plus récents ont mis l'accent sur l'importance du recueil d'informations concernant les démarches mises en œuvre, on a trop tardé à leur donner suite, compromettant ainsi la validation et la diffusion des enseignements.

49. Pour améliorer les résultats du portefeuille en matière d'accélération de l'exécution des projets, de contribution au processus de prise de décisions, de construction et d'institutionnalisation de partenariats et de gestion des enseignements dégagés, il existe différents moyens. Le plus efficace sur le plan du coût consisterait à mettre en place un dispositif solide de présence sur le terrain. Compte tenu de l'excellente qualité de la main-d'œuvre disponible en Inde, avec un encadrement du siège, il serait possible de concrétiser ces progrès en faisant appel à du personnel local.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

50. Dans le contexte exposé ci-dessus, les objectifs spécifiques du DPT proposé pour l'Inde sont les suivants:

- épauler les projets du FIDA en appuyant leur exécution dans différents domaines: sélectionner le personnel et des ONG, rechercher des moyens de formation, assurer la coordination avec les organismes publics des États et du gouvernement central, et faciliter les visites des missions du FIDA et des institutions coopérantes;
- permettre de resserrer les relations avec les responsables des projets; aider à régler les problèmes concrets qui se posent sur le plan administratif et sur celui des programmes, comme par exemple l'amélioration du ciblage, et à trouver des appuis techniques, des organismes de contrôle externes, etc.;
- poursuivre le renforcement et l'institutionnalisation des accords de partenariats avec la société civile et les organismes de donateurs;
- collaborer au plaidoyer sur les politiques publiques, en mobilisant les atouts dont dispose le FIDA, en d'autres termes les connaissances que les projets lui ont permis d'acquérir ainsi que la forte implantation dans le pays des organismes qui sont ses partenaires et son réseau de collaborateurs; et enfin
- recueillir, valider et diffuser dans la foulée les connaissances acquises dans le cadre des projets bénéficiant du concours du FIDA; investir plus dans les recherches sur la faim, la malnutrition, la pauvreté et les domaines voisins; et réunir les conditions d'une mise en commun des connaissances susceptibles de s'élargir progressivement à un réseau plus vaste.

IV. CONTEXTE NATIONAL

51. Le DPT proposé pour suivre le portefeuille du FIDA en Inde sera implanté à New Delhi. En Inde, le FIDA a participé à ce jour au financement de 17 projets, dont 10 sont achevés et sept sont en cours. L'un d'entre eux est placé sous la supervision directe du FIDA. Un nouveau projet sera présenté à la session de décembre 2003 du Conseil d'administration. Ainsi, le portefeuille de projets en Inde est le plus important du FIDA par le volume, et le restera vraisemblablement dans un avenir

prévisible. Puisque le FIDA ne privilégie pas un État ou un groupe d'États précis, les projets sont éparpillés sur tout le territoire du pays, ce qui exige un grand nombre de déplacements intérieurs.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

52. Compte tenu de ce qui précède, il est proposé, dans le cadre de la présente initiative, de renforcer les liens de partenariat avec le bureau du PAM à New Delhi, moyennant la création d'un DPT afin d'appuyer les projets du FIDA en Inde. Si ce partenariat avec le PAM s'avérait impossible, un dispositif analogue pourrait être mis en place avec le PNUD ou une autre agence des Nations Unies présente à New Delhi. Compte tenu de la réputation du FIDA en Inde, il ne devrait pas être difficile de trouver un autre partenaire.

VI. MANDAT ET QUALIFICATIONS REQUISES

53. Conformément à ce qui précède, le mandat détaillé du ou de la CAT sera le suivant:

54. En collaboration étroite avec le CPM responsable de l'Inde, qui exercera la supervision technique et l'encadrement de son travail, et conformément à un programme de travail annuel mis au point d'un commun accord, le ou la CAT sera chargé des tâches suivantes:

- assurer la coordination et l'appui à l'exécution de l'ensemble des projets du FIDA en Inde;
- assurer la concertation avec les interlocuteurs des pouvoirs publics et le suivi régulier des questions qui influencent l'exécution des projets, et réunir les conditions d'une communication fluide entre le siège du FIDA et ses interlocuteurs des pouvoirs publics;
- épauler les responsables des projets en matière d'administration des prêts, en coordination avec le Ministère des finances, et servir d'interlocuteur de référence facilitant le décaissement des prêts, les procédures de passation des marchés et la rédaction des rapports relatifs à la vérification des comptes et à la situation financière des projets;
- participer au travail d'élaboration de la stratégie du pays et apporter son concours aux missions envoyées sur le terrain par le FIDA à l'occasion de l'admission des projets, de leur formulation ou de leur préévaluation, entre autres;
- aider le FIDA à développer les partenariats avec d'autres donateurs et les structures nationales et à créer un réseau de partenaires de la société civile à l'échelon régional et national, afin de faire avancer les objectifs du FIDA;
- collaborer étroitement avec le bureau de pays du PAM dans le domaine de la programmation conjointe et de la collaboration en matière d'évaluation des impacts, de recherche et de plaidoyer;
- créer et tenir à jour une base de données recensant les consultants indiens susceptibles d'être embauchés pour des contrats à court ou long terme dans le cadre de missions de supervision, suivi, formulation ou préévaluation;
- apporter son concours au recrutement de spécialistes indiens chargés d'appuyer la conception et l'exécution des projets et de fournir une assistance technique;
- mettre en place un réseau commun permettant de confronter l'expérience et les connaissances acquises dans le cadre des projets et de faciliter les visites réciproques entre projets;
- rédiger des rapports de suivi des projets et programmes et proposer des interventions envisageables correspondant aux buts que le FIDA s'est fixés;
- fournir un appui logistique aux ateliers et séminaires organisés par le FIDA en Inde;

- participer aux missions, études, etc., envoyées sur le terrain par le FIDA et/ou une ou plusieurs institutions coopérantes et les organismes partenaires et leur apporter un soutien logistique;
- institutionnaliser le travail de recensement et de diffusion de l'expérience acquise dans le cadre des projets en organisant des ateliers à intervalles réguliers, des études ciblées, des publications, etc.; et enfin
- entamer un travail de dialogue sur les politiques publiques et de gestion des connaissances afin de tirer parti du corpus de connaissances que les projets du FIDA en Inde ont permis de constituer.

VII. NATURE DU CONTRAT

55. Compte tenu des bons résultats de l'expérience de partenariat entre le FIDA et le PAM conduite depuis deux ans et demi, il est proposé de reconduire ce dispositif pendant trois ans; à défaut, un partenariat analogue serait constitué avec un autre organisme partenaire. Le dispositif aura les caractéristiques suivantes:

- Un protocole d'accord comprenant un mandat amendé (voir le paragraphe 52 ci-dessus) sera conclu entre le FIDA et le bureau du PAM ou d'une autre agence des Nations Unies à New Delhi. Le personnel sera recruté ou reconduit dans ses fonctions conformément aux règles et dispositions du PAM ou de l'agence partenaire, en concertation avec le FIDA.
- Le FIDA prendra en charge 80% de la rémunération du CAT et de son assistante.
- Le PAM ou l'agence partenaire continuera à fournir un appui logistique, notamment les bureaux.
- Le FIDA attribuera des crédits couvrant les déplacements du personnel, les communications et les frais de fonctionnement du bureau, conformément au budget indiqué plus loin.

56. Le CPM du Fonds responsable de l'Inde supervisera le travail du ou de la CAT, lui prodiguera des conseils techniques, et lui servira d'interlocuteur au siège du FIDA. Le principal outil de planification et de suivi des activités de l'organisme partenaire sera le programme de travail annuel mis au point d'un commun accord par le PAM ou l'agence partenaire et le FIDA pour chaque année civile. Le CAT servira d'interlocuteur de référence en ce qui concerne les activités du FIDA en Inde et, en concertation avec le CPM, il représentera le FIDA au sein des différentes instances de coordination et de facilitation qui réunissent les agences des Nations Unies intéressées, les institutions de Bretton Woods et les banques multilatérales ou régionales.

VIII. MODALITÉS D'ORGANISATION

57. Le PAM ou l'agence partenaire mettra à la disposition du ou de la CAT des bureaux et d'autres éléments d'appui logistique, notamment un logement, du matériel et un moyen de transport.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

58. Le coût total de l'initiative proposée à la charge du FIDA s'élèvera à quelque 210 600 USD pour une période de trois ans, selon la répartition suivante:

Coûts estimatifs: Inde (Dollars des États-Unis)					
Poste	FIDA/ mois	PAM/ mois	Total/ mois	Budget annuel (FIDA)	Budget total (FIDA)
Traitement du ou de la CAT	3 500	800	4 300	42 000	126 000
Traitement de l'assistant(e) du CAT	1 100	0	1 100	13 200	39 600
Déplacements				7 000	21 000
Communications et fournitures de bureau				3 000	9 000
Dépenses de fonctionnement				5 000	15 000
Total				70 200	210 600

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

59. L'évaluation des résultats et de l'impact de l'initiative proposée prendra en compte les critères suivants:

Appui à l'exécution

- Délai écoulé entre l'approbation d'un prêt et son entrée en vigueur
- Rythme global d'exécution: paramètres matériels et financiers et décaissements des prêts
- Délai écoulé entre la date de présentation d'une demande de retrait et le versement effectif des fonds
- Délai écoulé entre les recommandations de l'institution coopérante et du FIDA et les suites données par la direction du projet
- Respect des délais de présentation au FIDA et à l'institution coopérante des rapports obligatoires – rapports de situation, comptes rendus de vérification des comptes, etc.

Dialogue sur les politiques publiques

- Nombre d'instances nationales au sein desquelles le FIDA est représenté et fait connaître les grands axes de sa politique
- Amélioration de la stratégie définie pour le pays et de la conception des projets grâce à un meilleur retour d'information (d'un point de vue qualitatif surtout)

Gestion des connaissances

- Nombre de manifestations organisées afin de faciliter l'apprentissage mutuel entre les projets bénéficiant du concours du FIDA et les projets et programmes appuyés par d'autres donateurs
- Recueil et diffusion d'informations concernant l'expérience acquise dans le cadre des projets du FIDA

Création de partenariats

- Nombre de partenariats et de liens créés ou institutionnalisés avec l'administration, les ONG et les donateurs

NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE; RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE; MONGOLIE

I. DESCRIPTION SUCCINCTE

60. Les objectifs stimulants définis par le Cadre stratégique du FIDA exigent un renforcement des capacités dans les pays, afin de permettre un dialogue suivi avec l'ensemble des partenaires qui participent aux programmes de réduction de la pauvreté. À titre d'outil stratégique permettant d'améliorer l'appui à l'exécution, la gestion des connaissances, la création de partenariats et le soutien politique, il est proposé de créer un bureau sous-régional pour la Chine, la R.P.D. de Corée et la Mongolie. Beijing semble le lieu d'implantation le plus approprié pour ce bureau, en raison de l'excellente qualité de l'infrastructure et des moyens logistiques qu'on peut y trouver. Bien que limité à des interventions ponctuelles, le dispositif actuel, qui consiste à passer par l'intermédiaire du bureau du PAM à Beijing, a contribué à faciliter les contacts et les relations avec les pouvoirs publics et la communauté des donateurs. Il a donc été décidé d'établir sur place une présence plus régulière et continue, dont le rayon d'action engloberait les deux pays voisins. Le portefeuille du FIDA en Chine est important sur le plan stratégique, et la présence de l'ensemble des principaux donateurs et des services de l'administration à Beijing facilite le dialogue sur les politiques publiques et la création de partenariats. L'appui à l'exécution permettra d'améliorer encore l'impact du FIDA sur le terrain et, en outre, de produire des enseignements qu'il sera possible de réinvestir dans les opérations du FIDA dans la région, mais aussi d'utiliser pour infléchir les politiques qui influent sur les conditions de vie des populations rurales pauvres.

II. FINALITÉ ET JUSTIFICATION

61. La tâche du bureau sous-régional dont la création est proposée consistera à accroître l'impact des opérations bénéficiant du concours financier du FIDA dans des zones rurales frappées par la pauvreté au sein des trois pays. La présence du FIDA sur le terrain favorisera l'interaction directe entre les groupes cibles, le FIDA et la ou les institutions coopérantes, et permettra d'exercer un suivi plus rapproché et plus régulier lorsque cela s'impose. Par ailleurs, cette présence sur le terrain contribuera à mieux faire connaître aux responsables le mandat spécifique du FIDA, qui consiste à réduire la pauvreté rurale, et le champ et les objectifs de ses interventions, mais aussi à améliorer la collaboration avec les donateurs multilatéraux et bilatéraux, les ONG et les autres organismes opérant dans la sous-région. L'expérience passée montre que le recours aux moyens de communication modernes et la fréquence des déplacements n'empêchent pas l'éloignement du siège du FIDA et les sept heures de décalage horaire de gêner la collaboration avec les responsables politiques et la communauté des donateurs. Le recours à un agent de liaison PAM/FIDA a donné de très bons résultats. Sa qualité de ressortissant chinois et d'ancien fonctionnaire du Ministère de l'agriculture lui a permis d'être en relation directe, sans le barrage de la langue, avec les hauts fonctionnaires des ministères chinois et avec les projets. De surcroît, sa participation aux missions de supervision lui a permis de donner suite aux recommandations formulées par les missions des institutions coopérantes ou du FIDA. Toutefois, le PAM mettant fin à ses activités en Chine en 2005, le FIDA doit prendre des dispositions lui permettant d'assurer une présence sur le terrain dans ce pays. Le transfert de la responsabilité des opérations bénéficiant d'un financement du FIDA au Ministère des finances, intervenu il y a peu, est l'occasion de collaborer plus étroitement avec le Bureau du ministère chargé de la lutte contre la pauvreté, et, de ce fait, de renforcer l'impact des projets du FIDA sur le terrain. Toutefois, puisque le transfert ne sera achevé que dans un certain temps, il importe d'assurer une présence permanente du FIDA, afin d'entretenir des relations étroites avec le Bureau de lutte contre la pauvreté. Cela permettrait, entre autres choses, de tenir le CPM informé des mesures adoptées par le gouvernement et de leurs conséquences pour les opérations du FIDA. Pour se tenir au courant des évolutions qui se produisent dans la région et les influencer, il est indispensable d'entretenir des relations plus étroites et plus fréquentes avec les partenaires, notamment les donateurs et les ONG, en Chine, en R.P.D. de Corée et en Mongolie.

62. Par delà son importance stratégique en tant que deuxième portefeuille du FIDA dans la région, la Chine réunit également les conditions qui en font le lieu le mieux adapté pour implanter un bureau sous-régional du FIDA en Asie orientale. Sur le plan de la logistique, des communications et des transports, Beijing propose des installations et des infrastructures d'excellente qualité, et des liaisons aériennes fréquentes, que ce soit avec les provinces en Chine dans lesquelles des projets du FIDA sont mis en œuvre ou avec la R.P.D. de Corée et la Mongolie.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

63. Le rôle du bureau sous-régional consistera à accroître l'impact des opérations du FIDA sur les moyens de subsistance de son groupe cible à l'échelon de base, et à appuyer l'élaboration de politiques nationales favorables aux pauvres. Les partenariats avec les donateurs et les organisations de la société civile seront développés, afin de compléter tant l'exécution des projets que le plaidoyer, notamment s'agissant des démarches innovantes. Le bureau appuiera les initiatives du FIDA dans le domaine de la gestion des connaissances et les approches qui ont fait leurs preuves en matière de réduction de la pauvreté dans la région. Ainsi pourra-t-il renforcer le rôle de plaidoyer que joue le FIDA dans la sous-région, en faisant le lien entre les connaissances qu'il tire de ses opérations dans les pays et les politiques à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale.

IV. CONTEXTE NATIONAL

Les opérations du FIDA en Chine

64. La stratégie de pays que le FIDA entend mettre en œuvre en Chine associe le ciblage géographique des régions de grande pauvreté à un programme d'activités multisectoriel qui constitue la pièce maîtresse du Cadre stratégique du Fonds et de sa stratégie régionale. Les activités consistent notamment: a) à ouvrir un meilleur accès aux ressources naturelles grâce aux infrastructures, ce qui permettra d'augmenter la surface de terres arables, à accroître la productivité, à créer des activités rémunératrices dans l'élevage et les cultures pérennes, et à encourager les activités non agricoles génératrices de revenus; b) à ménager un meilleur accès à la technologie par le soutien technique et la formation, afin d'améliorer la capacité de production et la solvabilité des bénéficiaires; c) à favoriser un meilleur accès aux marchés financiers moyennant la promotion et le soutien des coopératives de crédit rural, afin d'en faire des établissements financiers ruraux attentifs à la problématique hommes-femmes; et enfin d) à renforcer le capital humain par un meilleur accès aux équipements de santé et d'éducation, afin d'accroître la productivité du travail et les capacités d'apprentissage des bénéficiaires.

65. Depuis 1995, le FIDA et le bureau du PAM en Chine collaborent dans le cadre des opérations que chacun réalise dans le pays. Ce partenariat a permis d'atteindre les populations les plus démunies, qui n'ont habituellement pas accès au crédit. Le renforcement de l'impact sur le terrain, du rôle de catalyseur des projets et de la durabilité repose sur quatre méthodes: a) associer l'aide alimentaire du PAM, les prêts du FIDA et les fonds de contrepartie du gouvernement pour réunir les conditions d'un développement rural intégré dans les régions montagneuses reculées et périphériques; b) appuyer le renforcement des capacités des prestataires de services institutionnels, notamment dans les domaines de la vulgarisation, de la santé et de l'éducation; c) cibler les communes les plus pauvres à l'aide de l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité; et enfin d) associer les bénéficiaires à la planification, au suivi et à l'exécution dans le cadre de groupes villageois d'exécution et de plans de développement villageois.

66. Depuis 1981, le FIDA a participé au financement de 17 projets en Chine, pour un montant total d'environ 429 millions de USD. Il a également octroyé près de 350 000 USD sous forme de dons d'assistance technique et quelque 200 000 USD au titre du Programme de coopération élargie avec les ONG. Les projets du FIDA en Chine obtiennent des résultats satisfaisants, puisque très rares sont ceux

qui ont rencontré des difficultés, et que la plupart atteignent leurs objectifs avant la date prévue sur de nombreux plans.

Les opérations du FIDA en Mongolie

67. Après avoir participé à l'élaboration du programme de lutte contre la pauvreté dans le pays entre 1994 et 1995, le FIDA a mis au point un premier projet, conçu pour aider les communautés de pasteurs démunis à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par l'économie de marché; ce projet prévoyait en outre un appui pour les activités génératrices de revenus, notamment à l'intention des ménages démunis ne vivant pas de l'élevage. En avril 1996, un prêt de 504 millions de USD a été accordé à des conditions particulièrement favorables pour mettre en œuvre le projet de lutte contre la pauvreté rurale dans la province d'Arhangai (ARPAP) sur une période de sept ans. Jusqu'à présent, l'exécution se déroule de manière satisfaisante. Pendant relativement longtemps, le gouvernement a considéré ce projet comme la plus importante des interventions de réduction de la pauvreté menées dans le pays. S'appuyant sur les premiers enseignements dégagés du projet, le COSOP élaboré fin 1998 considère l'élevage comme l'activité centrale, tout en insistant sur la nécessité de faire une plus large place aux services de soutien technique, à la gestion participative des parcours, au crédit rural, au renforcement des capacités et à l'encouragement des activités génératrices de revenus.

68. Le Programme de réduction de la pauvreté rurale est financé par un prêt d'un montant de 14,8 millions de USD approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2002. Son objectif global consiste à accroître durablement les capacités de production des pasteurs et des agriculteurs démunis et, plus généralement, de la population rurale pauvre, et de développer leur accès aux ressources économiques et sociales. Le programme, qui concerne les activités agricoles et non agricoles, investit dans le capital humain et matériel dans le cadre d'une gestion participative.

Les opérations du FIDA en R.P.D. de Corée

69. Le projet de développement de la sériciculture, première opération du FIDA en R.P.D. de Corée, a vraiment commencé à fonctionner pleinement à la fin de l'année 1996. Il s'agissait de développer la production séricicole et d'accroître les revenus des ménages dans les fermes coopératives à faible revenu, en apportant des techniques plus appropriées, du matériel, des infrastructures, des intrants, une formation et une assistance technique. Le deuxième projet à bénéficier du concours du FIDA, le projet de renforcement de l'agriculture et de l'élevage, démarré début 98, poursuivait les objectifs suivants: a) développer rapidement la production céréalière, afin de remédier à la situation désastreuse dans laquelle se trouvait le pays en 1997 sur le plan des céréales vivrières, et b) reconstituer le cheptel et relancer l'élevage dans les régions accidentées peu propices à la production de céréales vivrières, afin d'accroître le revenu des ménages et d'améliorer la sécurité alimentaire. Le troisième projet du FIDA, le projet de sécurité alimentaire sur les hautes terres, cofinancé par le PAM, l'État italien et la Direction du développement et de la coopération (suisse) (DDC), est entré en vigueur en avril 2001. Sur le plan du déroulement de l'exécution, les trois projets sont encourageants puisqu'on constate d'excellents taux de décaissement, le respect des délais de passation des marchés et de fourniture des intrants aux projets, une direction motivée, une production et des revenus en hausse, et des avantages qui profitent comme escompté à la population visée.

70. En R.P.D. de Corée, le FIDA a engagé une collaboration dans le cadre de partenariats avec le PAM, le PNUD, la FAO, l'État italien et la DDC, et il entretient d'étroites relations avec les ONG internationales qui opèrent dans le pays.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

71. **Appui à l'exécution.** Le bureau sous-régional tirera parti de l'expérience acquise dans le cadre du partenariat qui lie actuellement le FIDA et le PAM, sur laquelle il s'appuiera. La présence d'un agent régional facilitera la communication entre les projets et les programmes réalisés dans les trois

pays et les institutions coopérantes ainsi que le siège du FIDA; le bureau sous-régional apportera une aide directe dans tous les domaines se rapportant à l'exécution des projets et à leur suivi, et, si besoin est, il apportera également son concours à l'échelle nationale et internationale; il s'abstiendra toutefois de participer à la gestion quotidienne. Il mettra en place un dispositif de communication entre les institutions coopérantes/le FIDA et les services de l'État responsables de l'exécution des projets et programmes, à l'échelon national et sur le terrain. La transmission régulière au FIDA et à l'institution coopérante d'informations concernant les politiques nationales et locales susceptibles d'avoir des répercussions sur les opérations du FIDA constitue un élément important de l'appui à l'exécution, l'exemple le plus remarquable en la matière étant la réforme du crédit rural intervenue en Chine. Le bureau fera régulièrement rapport aux CPM du FIDA concernés ainsi qu'à l'institution coopérante, et donnera le cas échéant toutes les suites utiles.

72. **Gestion des connaissances.** La mise en place d'un système de suivi axé sur les résultats et l'impact contribuera à la production d'informations concernant les enseignements tirés des opérations financées par le FIDA. Le bureau sous-régional apportera son concours en favorisant la création d'un système de suivi et évaluation (S&E) des projets privilégiant l'impact, tout en s'attachant à constituer des partenariats avec d'autres initiatives de développement rural, lancées notamment par des donateurs multilatéraux et bilatéraux, des instituts de recherche et des ONG.

73. **Création de partenariats.** L'opérationnalisation des objectifs stratégiques du FIDA repose sur la présence dans la région de partenaires animés par la même conception. C'est la raison pour laquelle le bureau sous-régional s'attachera à renforcer les partenariats existants avec les donateurs multilatéraux et bilatéraux et les organisations de la société civile; pour y parvenir, il prendra régulièrement une part active aux initiatives et aux instances réunissant les donateurs, notamment les DSRP, les bilans communs de pays, le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) et l'équipe de pays des Nations Unies. Le bureau contribuera à élaborer le nouveau COSOP pour la Chine en 2004, à réunir des conditions propices aux opérations du FIDA et à conforter le Fonds dans son rôle d'artisan incontournable de la lutte contre la pauvreté rurale dans cette région du monde.

74. **Dialogue sur les politiques publiques et plaidoyer.** La concertation régulière avec les organismes publics et les autres intervenants facilitera l'interaction entre le FIDA et les responsables de l'élaboration des politiques. De pair avec les activités expérimentales menées dans le cadre des projets, la concertation constituera le principal moyen de faire progresser le mandat du FIDA et la démarche qu'il entend mettre en œuvre en matière de réduction de la pauvreté, auprès du grand public comme auprès des dirigeants. Par exemple, le bureau sous-régional contribuera à plaider la cause de la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes et de l'accès des groupes marginalisés aux services et aux marchés. Ce faisant, sa tâche essentielle consistera à promouvoir l'articulation entre les connaissances provenant des opérations que le FIDA mène sur le terrain et les politiques qui influencent le développement des zones rurales où la pauvreté sévit. Enfin, le bureau entretiendra des relations étroites et suivies avec les dirigeants, l'équipe de pays des Nations Unies, le FIDA et l'institution coopérante concernant l'élaboration et la mise en œuvre de mesures favorables aux pauvres.

VI. MANDAT ET QUALIFICATIONS REQUISES

75. L'agent régional sera chargé des tâches suivantes:

- se concerter avec les interlocuteurs du FIDA, notamment les ministères concernés des trois pays et tous les échelons de l'administration, à intervalles réguliers, mais aussi lorsque le besoin s'en fait sentir, afin d'accroître l'efficacité et l'impact des opérations du FIDA;
- suivre l'ensemble des questions intéressant l'exécution des projets, à la demande de l'institution coopérante et du FIDA. Il conviendra d'éviter d'assurer directement la

gestion des opérations, tout en rappelant régulièrement à la direction des projets le mandat, les objectifs stratégiques et la démarche du FIDA;

- fournir un appui logistique aux missions du FIDA et de l'institution coopérante. Entrent dans ce cadre la préparation des contacts et des réunions avec l'ensemble des intéressés et les suites à donner aux recommandations émanant des missions et des CPM;
- prendre part aux activités de l'UNDAF et du Cadre de développement intégré ainsi qu'aux consultations avec la communauté des donateurs;
- transmettre dans les délais impartis des rapports réguliers concernant le déroulement des activités réalisées dans le cadre des projets et les faits marquants en rapport avec les objectifs du FIDA qui se sont produits dans les trois pays; et enfin
- mettre en place un système informatique permettant de saisir les résultats du S&E et les autres rapports.

76. L'agent régional aura les qualifications suivantes:

- diplôme universitaire ou équivalent en développement rural ou dans une discipline voisine;
- cinq années d'expérience professionnelle dans le domaine du développement rural;
- connaissance du mandat, des objectifs stratégiques et de la démarche du FIDA;
- expérience professionnelle en Chine et dans d'autres pays de la région;
- excellente connaissance de la structure administrative et politique de la Chine;
- connaissance du système d'équipe de pays des Nations Unies dans la région;
- capacité de direction et autonomie;
- excellentes compétences de communication en chinois (mandarin) et en anglais; et enfin
- expérience professionnelle d'un environnement pluridisciplinaire et multiculturel.

77. L'assistant de l'agent régional sera chargé des tâches suivantes:

- épauler l'agent régional pour l'ensemble des questions d'organisation et d'administration;
- organiser les réunions et les déplacements;
- faire la liaison avec l'administration de l'agence qui hébergera le bureau;
- préparer les rapports et la correspondance; et
- exécuter d'autres tâches ponctuelles.

78. L'assistant aura notamment les qualifications suivantes:

- diplôme universitaire ou équivalent;
- au moins trois années d'expérience professionnelle dans un organisme de développement ou équivalent;
- excellentes compétences de communication en chinois (mandarin) et en anglais;
- capacité à effectuer un travail autonome;
- très bonnes compétences en matière de technologies de l'information et de la communication et de logiciels, notamment traitements de texte, tableurs et applications de présentation graphique;
- aptitude à communiquer avec des personnes de nationalité et de culture différentes;
- connaissance du système des Nations Unies, ainsi que du mandat et des objectifs stratégiques du FIDA; et enfin
- disponibilité pour se rendre dans les zones de projet et dans d'autres pays de la région si besoin.

VII. NATURE DU CONTRAT

79. L'agent régional et son assistant seront recrutés par le FIDA par l'intermédiaire du PNUD, en sa qualité d'organisme d'accueil. En leur qualité de ressortissants chinois, il leur sera proposé des contrats conformes aux règles convenues entre le PNUD et le Gouvernement chinois. L'agent régional rendra compte directement aux CPM responsables de la Chine, de la R.P.D. de Corée et de la Mongolie, tout en échangeant des informations avec les unités concernées de l'agence d'accueil.

VIII. MODALITÉS D'ORGANISATION

80. Le bureau sous-régional sera implanté au sein du bureau actuel du PNUD à Beijing et utilisera les infrastructures très efficaces dont dispose le pays d'accueil. Toutefois, il faudra réaliser des investissements complémentaires en matériel de bureau et moyens de transport.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

81. Le budget total du bureau sous-régional, composé d'un agent régional et d'un assistant, s'élèvera à environ 262 000 USD pour une période de trois ans, soit à peu près 87 000 USD par an. Les coûts sont répartis entre deux chapitres: i) dépenses d'investissement correspondant à l'achat de matériel de bureau, la formation du personnel et les communications; et ii) dépenses renouvelables correspondant aux salaires, aux déplacements et aux frais de fonctionnement et dépenses de bureau.

82. Le coût du matériel de bureau s'élèvera à environ 10 000 USD, tandis que le coût de la formation du personnel et des communications devrait atteindre 8 000 USD par an en moyenne. Des déplacements dans le pays et dans la région seront nécessaires pour apporter un appui à l'exécution et transmettre un retour d'information au FIDA dans le cadre de la gestion des connaissances. Six déplacements ont été prévus au budget, pour un montant total, indemnités de déplacement comprises, de 36 000 USD sur trois ans.

Coûts estimatifs: Chine, R.P.D. de Corée, Mongolie (Dollars des États-Unis)								
		Unité	Coût unitaire	Qté 1 ^{ère} année	Qté 2 ^{ème} année	Qté 3 ^{ème} année	Qté Totale	Total des coûts
Dépenses d'investissement								
Matériel de bureau		Forfait	10 000	1			1	10 000
Formation du personnel		Forfait	3 000	1	1	1	3	9 000
Communications		Forfait	5 000	1	1	1	3	15 000
Dépenses renouvelables								
Loyer des bureaux		Forfait	5 000	1	1	1	3	15 000
Fonctionnement et entretien du bureau		Forfait	4 000	1	1	1	3	12 000
Traitement de l'agent régional		Année/ personne	40 000	1	1	1	3	120 000
Traitement de l'assistant		Forfait	10 000	1	1	1	3	30 000
Déplacements du personnel/IJS	Pays	Nombre	1 000	6	6	6	18	18 000
	Sous-région	Nombre	2 000	3	3	3	9	18 000
	Internationaux	Nombre	5 000	1	1	1	3	15 000
Total								262 000

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

Exécution des projets

Indicateurs d'activité

Nombre de visites sur le terrain

Nombre de réunions avec des responsables de projets, les collectivités locales et d'autres organismes participant à l'exécution

Respect des termes de l'accord de prêt et des procédures de passation des marchés

Qualité de la comptabilité

Mise à disposition des fonds de contrepartie

Taux de décaissement

Respect des délais pour l'élaboration des plans de travail et budgets annuels (PTBA) des projets

Respect des délais pour la rédaction des rapports de suivi

Respect des délais pour la rédaction des rapports sur la vérification des comptes

Indicateur de résultat

Score obtenu par le portefeuille provenant de la fiche sur l'état d'avancement des projets

Gestion des connaissances

Indicateurs d'activité

Participation à des groupes thématiques et des communautés de pratiques en rapport avec l'activité

Mise en commun régulière des connaissances avec les intervenants du pays, notamment les projets du FIDA (nombre de contacts écrits et oraux)
Information des missions en visite (nombre de réunions)

Indicateurs de résultat

Enrichissement du corpus de connaissances du siège du FIDA concernant le pays ou la région CPM mieux à même de suivre le dialogue national sur les politiques publiques et d'y prendre part
Intensification de la mise en commun des enseignements avec et entre les projets
Reproduction et amplification des démarches innovantes du FIDA qui ont porté leurs fruits en matière de réduction de la pauvreté rurale

Création de partenariats

Indicateurs d'activité

Nombre de réunions avec des organismes publics sur des questions intéressant les opérations du FIDA
Nombre de réunions avec des ONG
Nombre de réunions avec les donateurs

Indicateurs de résultat

Intensification de la coopération avec les donateurs dans le cadre de programmes de réduction de la pauvreté
Accroissement des possibilités de cofinancement
Renforcement de la coordination avec la société civile

Dialogue sur les politiques publiques et plaidoyer

Indicateurs d'activité

Nombre de rencontres sur les politiques publiques auxquelles l'agent régional a participé
Nombre de communications écrites et orales présentées dans le cadre de rencontres sur les politiques publiques
Nombre de partenariats et de liens établis à l'échelon politique

Indicateurs de résultat

Rôle d'artisan de la réduction de la pauvreté rurale du FIDA reconnu par les pouvoirs publics
Recul perceptible de la pauvreté rurale
Intérêt manifeste du gouvernement pour les politiques de défense de la cause des pauvres
Infléchissement des politiques en réponse aux problèmes de pauvreté rurale et à leur évolution

NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: SÉNÉGAL

I. DESCRIPTION SUCCINCTE

83. L'initiative proposée concerne l'affectation d'un ou d'une chargé(e) de l'appui régional sur le terrain (CART) au Sénégal pour une période de trois ans. Il couvrira également la Gambie et soutiendra les initiatives régionales basées à Dakar. Le CART, hébergé soit par le bureau du PNUD, soit par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) à Dakar¹, apportera son concours au FIDA en matière de concertation et de planification des politiques publiques, de gestion des connaissances et d'instauration de liens avec les initiatives régionales.

II. FINALITÉ ET JUSTIFICATION

84. L'initiative a pour objet d'améliorer la qualité et l'efficacité du travail, tant dans les deux pays qu'à l'échelle de la région, afin de réduire la pauvreté rurale. Pour y parvenir, il convient de faire en sorte que les intérêts des populations rurales pauvres soient mieux pris en compte et défendus, ce qui passe par l'élaboration de politiques spécifiques concertées, l'évolution des institutions et l'amélioration de l'exécution des projets. On s'attachera à renforcer les actions de la société civile visant à représenter les intérêts des pauvres, y compris en mobilisant le soutien du FIDA sous forme de projets financés par des prêts et des dons. La qualité de la contribution du FIDA à ces actions progressera grâce à l'amélioration de la collecte de connaissances sur les principales difficultés rencontrées et les solutions proposées dans le cadre des projets et programmes bénéficiant du concours du FIDA et d'autres interventions engagées dans des domaines qui intéressent la stratégie du FIDA. Ces connaissances s'appuieront sur une amélioration du S&E à l'échelon des programmes, qui doit à son tour faire l'objet d'une évaluation régulière.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

85. L'initiative proposée poursuit les objectifs suivants:

- renforcer le suivi de l'exécution des activités réalisées dans le cadre de projets financés par des prêts du FIDA au Sénégal et en Gambie;
- mieux suivre la mise en œuvre des deux initiatives basées à Dakar – la plate-forme régionale sur la politique de développement rural et le programme FIDAFRIQUE;
- accroître la collaboration et les synergies avec les partenaires internationaux du FIDA, notamment les autres agences des Nations Unies, ainsi qu'avec les principaux partenaires bilatéraux, dont beaucoup ont un bureau régional à Dakar; et
- améliorer la capacité du FIDA à prendre part au dialogue sur la politique de développement rural et de réduction de la pauvreté.

IV. CONTEXTE NATIONAL

86. Le ou la CART responsable de l'initiative sera basé(e) à Dakar, mais il/elle travaillera également en Gambie. Avec six projets en cours, le portefeuille du FIDA au Sénégal est le deuxième de la région Afrique, après celui du Ghana, et il se classe également deuxième en termes de volume global des ressources affectées depuis la création du FIDA, derrière le Ghana là encore. L'évaluation du portefeuille de pays achevée récemment a identifié un certain nombre de domaines dans lesquels il serait possible de dégager des synergies plus fortes entre les projets, afin de passer à un cadre plus proche de la notion de programme, plutôt que de se contenter d'une série de projets autonomes quelque peu isolés. Si cette piste est très prometteuse, elle demandera un encadrement important, et

¹ Une décision concernant l'organisme qui hébergera le bureau du CART sera prise prochainement, lorsque la mission de consultants aura rendu ses conclusions, au début de décembre 2003.

l'appui d'un spécialiste présent sur place sera d'une grande aide pour le CPM responsable du Sénégal basé à Rome.

87. Par ailleurs, la société civile est extrêmement active au Sénégal et compte plusieurs organisations de paysans très dynamiques. Avec l'appui initial d'un fonds fiduciaire créé par le Département du développement international du Royaume-Uni, le FIDA a aidé les fédérations de paysans du bassin arachidier à s'adapter à la réforme de la commercialisation des arachides, et ce travail mérite d'être poursuivi. D'autre part, exploitant l'expérience du terrain acquise dans le cadre des projets, le FIDA a engagé un dialogue sur la politique de décentralisation, de financement rural et de développement des microentreprises en milieu rural.

88. En Gambie, le FIDA est le principal donateur en faveur du secteur rural, avec deux projets en cours, l'un d'entre eux étant placé sous la responsabilité directe du FIDA; en outre, un nouveau projet est en préparation. La Gambie étant enclavée dans le Sénégal, le CART n'aura aucune difficulté à se concerter avec les responsables gambiens et le personnel des projets, et à assurer la collaboration et les synergies entre les programmes des deux pays. Il lui sera également possible de prendre part aux instances de concertation sur l'élaboration du DSRP, le crédit rural, les services agronomiques (vulgarisation et fourniture d'intrants en particulier) et le régime foncier. Un DSRP provisoire a été élaboré, et le FIDA pourra contribuer à la rédaction et au suivi de la version définitive, et mettre tout en œuvre pour que l'agriculture et le développement rural occupent une place plus importante que dans la version provisoire.

89. Non seulement le ou la CART aidera l'économiste régional de la division PA à suivre les avancées des deux initiatives basées à Dakar – la plate-forme régionale et le programme FIDAFRIQUE, mais il devrait également pouvoir assurer les relations avec un grand nombre d'autres organisations qui disposent d'un bureau régional à Dakar (PNUD, UNOPS, Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, Conférence ouest-africaine pour la recherche et le développement agricoles/Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles, et Conseil des ministres de l'agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

90. Au Sénégal, le ou la CART aidera le CPM à faire en sorte que des synergies plus importantes soient dégagées entre les projets du FIDA dans certains domaines d'activité précis, par exemple le microfinancement, le développement des microentreprises, le S&E, et l'élaboration de stratégies de communication sur les réalisations des projets, et plus généralement, sur la pauvreté rurale. Il représentera le FIDA à l'ensemble des réunions de coordination entre donateurs, concernant par exemple le DSRP ou le suivi de l'UNDAF et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ainsi qu'aux réunions du groupe de travail sur la sécurité alimentaire constitué à l'échelon national.

91. En Gambie, le ou la CART participera à l'ensemble des missions de supervision du projet de financement rural et d'initiatives communautaires, placé sous le contrôle direct du FIDA, ainsi qu'aux réunions de coordination entre donateurs, au suivi de l'UNDAF et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, aux principales réunions multidonateurs sur le DSRP, et, le cas échéant, à d'autres rencontres consacrées aux politiques publiques.

92. Dans les deux pays, le ou la CART assistera aux réunions des comités de pilotage des projets, et participera à l'élaboration des PTBA, de même qu'aux missions de supervision.

VI. MANDAT ET QUALIFICATIONS REQUISES

93. Le ou la CART devra effectuer les tâches suivantes:

- représenter le FIDA dans le cadre des principales activités nationales de planification et de coordination des donateurs concernant la stratégie nationale de développement rural, le dialogue sur les politiques publiques et la programmation des investissements au Sénégal et en Gambie;
- faciliter l'échange d'informations entre les programmes de développement concernant des questions techniques ou des thèmes essentiels et les enseignements dégagés dans des domaines présentant un grand intérêt pour le FIDA;
- représenter le FIDA dans le cadre des travaux du système des Nations Unies portant sur la planification de programmes nationaux;
- se concerter avec la société civile et la soutenir dans ses actions de représentation des intérêts des populations rurales pauvres dans les deux pays, ainsi que sur certaines questions politiques précises;
- encourager les synergies entre les différentes activités bénéficiant du concours de prêts ou de dons du FIDA, tout spécialement les deux initiatives régionales basées à Dakar, à savoir la plate-forme régionale et le programme FIDAFRIQUE; et enfin
- assurer le suivi de l'application des dispositions concernant les systèmes d'information et l'évaluation à l'échelon des projets.

94. Le ou la CART, titulaire d'un diplôme universitaire supérieur dans une discipline en rapport avec ses tâches, disposera d'une expérience du développement rural à un niveau de direction acquise dans la région, doublée d'une expérience réussie de collaboration avec les pouvoirs publics et les donateurs dans le cadre d'instances de concertation et de coordination. La maîtrise du français et de l'anglais est demandée.

VII. NATURE DU CONTRAT

95. Le ou la CART sera recruté(e) aux conditions d'un contrat national. Le Directeur de la Division PA fera en sorte que son plan de travail respecte l'équilibre souhaitable entre les activités nationales et régionales. Après un stage de formation intensif à Rome, il travaillera en étroite collaboration avec les CPM du FIDA responsables du Sénégal et de la Gambie, ainsi qu'avec l'économiste régional de la division concernant les questions d'intérêt régional.

96. Le ou la CART rédigera des rapports semestriels qui seront soumis à l'approbation du FIDA. Ces documents devront décrire les principales activités réalisées au cours de la période concernée et mentionneront les progrès accomplis dans la réalisation des résultats et de l'impact (on trouvera ci-dessous la liste des indicateurs spécifiques).

VIII. MODALITÉS D'ORGANISATION

97. Le bureau régional de l'UNOPS ou du PNUD à Dakar fournira un bureau et un appui en matière de communications.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

98. Le coût de cette initiative, estimé à 225 000 USD² environ sur une période de trois ans, se répartit comme suit:

Coûts estimatifs: CART chargé du Sénégal et de la Gambie (Dollars des États-Unis)				
Poste	1^{ère} année	2^{ème} année	3^{ème} année	Total
Traitement et avantages	45 000	45 000	45 000	135 000
Appui logistique du PNUD ou de l'UNOPS	12 000	12 000	12 000	36 000
Déplacements et IJS	15 000	15 000	15 000	45 000
Communications	3 000	3 000	3 000	9 000
Total	75 000	75 000	75 000	225 000

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

99. L'évaluation de l'efficacité globale du ou de la CART prendra en compte les paramètres suivants:

- meilleure performance des projets en cours dans les deux pays, et renforcement des synergies entre les projets concernant les thèmes et les problèmes communs;
- exploitation des synergies et répartition bien définie du travail entre le/la CART, les CPM, l'économiste régional et les institutions coopérantes;
- amélioration des dispositions des stratégies et programmes nationaux et sectoriels de réduction de la pauvreté rurale, permettant de tirer parti des atouts et de répondre aux besoins (notamment les DSRP et certains domaines politiques spécifiques tels que la décentralisation, le crédit rural et les services agronomiques);
- amélioration du fonctionnement des deux initiatives régionales, la plate-forme régionale et le programme FIDAFRIQUE;
- amélioration globale de la notoriété du FIDA dans les deux pays et à l'échelle de la région; et enfin
- meilleure coordination avec les groupes de la société civile, et appui ouvert du FIDA aux organisations de paysans défendant les intérêts des populations rurales pauvres.

100. En matière de dialogue sur les politiques publiques, de construction de partenariats, de gestion des connaissances et d'exécution des projets, les indicateurs spécifiques suivants seront utilisés:

Dialogue sur les politiques publiques

- le ou la CART prend une part active à au moins deux rencontres portant sur les politiques publiques;
- il apporte son concours à la constitution d'au moins trois partenariats et structures de concertation à l'échelon politique;
- les DSRP des deux pays portent une plus grande attention au traitement des questions de pauvreté rurale;
- les deux pays accordent une plus grande importance aux programmes de réduction de la pauvreté rurale, ce qui se manifeste par une hausse des crédits budgétaires qui leur sont accordés par les pouvoirs publics.

² La répartition du budget pourra être modifiée début décembre 2003 pour tenir compte des conclusions d'une mission de consultants actuellement en cours.

Création de partenariats

- éléments attestant d'au moins cinq réunions avec les pouvoirs publics, la société civile et les donateurs (sur la base des documents disponibles) au cours desquelles les préoccupations du FIDA et les questions de pauvreté rurale ont été authentiquement prises en compte; et
- renforcement de la coopération et de la coordination avec la société civile et les donateurs dans le cadre des programmes de réduction de la pauvreté rurale.

Gestion des connaissances

- transmission régulière au siège du FIDA de rapports concrets (deux rapports d'activité par an);
- participation à au moins deux groupes thématiques nationaux traitant de sujets que le FIDA juge hautement prioritaires.

Exécution des projets

- participation du CART à au moins trois missions de supervision d'un projet par an.

101. Il convient de noter le caractère provisoire des précisions quantitatives et de la formulation des indicateurs précités; leur mise au point définitive et leur examen par le FIDA et l'ensemble des parties prenantes des pays concernés interviendront à l'occasion de la planification annuelle des activités du CART.

NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: SOUDAN

I. DESCRIPTION SUCCINCTE

102. L'initiative relative à la présence sur le terrain au Soudan qui fait l'objet de la présente proposition permettra de compléter le dispositif d'appui à l'exécution déjà en place, afin de favoriser une gestion des projets orientée vers l'impact. La nomination d'un ou d'une conseiller(ère) principal(e) en matière de politiques (ci-après dénommé(e) conseiller principal) mettra le FIDA à même d'accroître ces capacités locales dans le domaine du dialogue sur les politiques publiques, lui permettant ainsi de renforcer la conduite des réformes, un aspect de plus en plus indissociable de l'élaboration et l'exécution des projets. La mise en place d'une articulation claire entre les aspects politiques et opérationnels des investissements en milieu rural devrait contribuer au rééquilibrage de la croissance économique soudanaise en faveur d'une plus grande équité.

II. FINALITÉ ET JUSTIFICATION

103. Au Soudan, le portefeuille du FIDA se développera sans aucun doute dans un contexte qui évolue rapidement sous l'effet des transformations politiques, économiques et sociales. Plusieurs facteurs devraient influencer la teneur des futurs projets d'investissement: les négociations de paix, les programmes de stabilisation de la macroéconomie, la politique de décentralisation et l'émergence de nouvelles formes de gouvernance. Avec la signature des accords de paix, un afflux de donateurs est à prévoir; le FIDA devra donc renforcer sa présence et miser sur les partenariats s'il souhaite continuer à s'attaquer aux causes structurelles, institutionnelles et politiques de la pauvreté rurale dans le pays. Le COSOP du Soudan identifie quatre domaines d'action essentiels auxquels les projets d'investissement permettront de s'attaquer, à savoir les recettes des collectivités territoriales, compte tenu du processus de décentralisation engagé, le régime foncier, le crédit rural et la commercialisation.

104. Il s'avère que la supervision directe du projet de développement rural dans le Kordofan-Nord, la nomination d'un conseiller en gestion de projet auprès du programme de développement rural dans le Kordofan-Sud, et le recours aux institutions coopérantes n'ont pas suffi à mettre le FIDA en mesure i) d'appuyer le pilotage d'options stratégiques de réforme entre la préévaluation et l'entrée en vigueur des projets, de même que la mise en œuvre; ii) d'apporter un concours en matière de programmation des financements de contrepartie; iii) d'obtenir des progrès en matière de gestion orientée vers l'impact; et iv) de mener une politique volontariste de coordination des donateurs et de construction de partenariats.

105. L'initiative relative à la présence sur le terrain qui fait l'objet de la présente proposition a pour but de résoudre ces difficultés, en développant les mécanismes d'appui aux projets que propose déjà l'Unité centrale de coordination (UCC) des projets du FIDA implantée au Ministère de l'agriculture et des forêts.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

106. Le DPT proposé devrait permettre d'atteindre les objectifs suivants:

- renforcer les capacités des conseils d'administration des projets (CAP), du Ministère des finances et de l'économie nationale et du FIDA à piloter les réformes négociées avec les différents partenaires à la faveur de la conception des projets, et à articuler la prise de décisions autour de l'obtention de l'impact souhaité; et
- conduire à une intensification de l'exploitation de l'expérience du FIDA dans les projets à venir.

IV. APERÇU DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE FIDA AU SOUDAN

107. En volume, le Soudan constitue le troisième portefeuille d'investissement dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (POAN), ce qui correspond bien à l'ampleur de la pauvreté rurale dans le pays. Avec 19 millions de démunis, le Soudan concentre environ un tiers de la population qui vit avec moins de 1 USD par jour dans la région POAN. Cette situation en fait un pays prioritaire, dans lequel les interventions pèsent lourd dans la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté fixés dans le cadre des ODM. Selon les prévisions du COSOP élaboré en 2002, le portefeuille du FIDA au Soudan va progresser, pour atteindre 88 millions de USD pour la période 2004-2006, avec cinq projets concernant 3 millions de bénéficiaires.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

108. Il est proposé qu'un conseiller principal assure la présence sur le terrain. Il sera chargé de trois grandes tâches: appuyer la mise en œuvre des réformes essentielles négociées durant la conception des projets, et mettre en place leur cadre d'exécution; renforcer les capacités en matière d'analyse des politiques et de gestion financière; et organiser un programme annuel de séminaires consacrés aux grands thèmes du développement rural.

109. **Appuyer la mise en œuvre des réformes essentielles.** La réalisation des objectifs de développement des projets d'investissement en cours et à venir est conditionnée par quatre axes de réforme des politiques: i) adoption d'un régime foncier équitable et sûr; ii) délégation des responsabilités, compétences et ressources aux groupes communautaires; iii) commercialisation des produits de l'élevage; et iv) mise en place de mécanismes adaptés permettant à l'État de se procurer des recettes. Le conseiller principal facilitera le dialogue entre les parties prenantes pour appliquer ces réformes stratégiques.

110. **Renforcer les capacités d'analyse des politiques et de gestion financière.** Le conseiller principal aidera les CAP à s'acquitter de leurs fonctions de prise de décisions et de coordination. Les membres des CAP seront formés à l'analyse des politiques, ainsi qu'à la planification et au suivi de la mise en œuvre des réformes. En outre, il aidera le gouvernement à faire en sorte que le versement des fonds de contrepartie et le remboursement des emprunts s'effectuent dans les délais.

111. Le conseiller principal organisera un **programme annuel de séminaires** afin de présenter les enseignements tirés des expériences antérieures, de susciter le débat et la réflexion sur les enjeux qui se dessinent en matière de réduction de la pauvreté rurale, et d'instaurer un cadre au sein duquel les partenariats qui seront construits avec les organismes de donateurs et les ONG pourront échanger. Le compte-rendu de ces séminaires, une fois établi, sera publié dans les bulletins d'information des Nations Unies et diffusé par le canal des médias soudanais et internationaux.

VI. MANDAT ET QUALIFICATIONS REQUISES

112. Sous la responsabilité du CPM responsable du Soudan, le conseiller principal effectuera les tâches suivantes:

- conseiller le FIDA et les organismes partenaires en matière d'options stratégiques de réforme de la politique de réduction de la pauvreté, en particulier dans les zones non irriguées;
- évaluer la mise en œuvre des réformes relatives à la gestion des sols et de l'eau, la commercialisation des produits agricoles et la mesure dans laquelle il est établi un lien entre la prestation des services et le paiement d'un droit par l'utilisateur dans le cadre des projets en cours et à venir;

- faciliter le dialogue entre les parties prenantes concernant le processus et les résultats des réformes expérimentées, sur le plan de l'équité sociale et de la non-discrimination entre les sexes, de l'efficacité économique et de la durabilité institutionnelle;
- sensibiliser les partenaires potentiels (organismes de donateurs, ONG et organisations de la société civile, instituts de recherche, entreprises publiques et privées, médias) autour de la présence du FIDA sur le terrain, du COSOP et des opérations en cours;
- organiser des séminaires autour des sujets techniques et politiques qui intéressent la réduction de la pauvreté au Soudan, et faire en sorte que les enseignements dégagés des projets financés par le FIDA, qu'ils soient en cours ou achevés, soient recueillis et diffusés;
- suivre l'évolution de l'aide au développement venant de l'étranger, du développement économique et de l'incidence de la pauvreté, de la politique de décentralisation, la législation foncière et la législation sur l'eau;
- recruter et encadrer des consultants chargés de développer les capacités de gestion orientée vers l'impact dans le cadre de missions de courte durée; et
- établir les PTBA de la présence sur le terrain et les soumettre au FIDA pour approbation.

113. Le ou la candidat(e) retenu(e) sera titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en économie politique, économie agricole ou développement institutionnel, ou dans une autre discipline proche. Il disposera d'excellentes aptitudes d'encadrement, de négociation et de représentation, et aura apporté la preuve de son expérience dans le domaine de l'élaboration des politiques, l'analyse des institutions, l'analyse de la pauvreté et de la situation des femmes et la gestion des réformes; ces compétences seront doublées d'une connaissance approfondie des processus de transformation socioéconomique et politique du Soudan. La maîtrise de l'arabe et de l'anglais est indispensable, à l'écrit comme à l'oral. Ressortissant du Soudan, il résidera dans son pays.

VII. NATURE DU CONTRAT

114. Le conseiller principal en matière de politiques, recruté sur place par voie de concours, exercera dans le cadre d'un contrat avec le FIDA, sous l'autorité directe du CPM responsable du Soudan, et sous la responsabilité et la direction globales du Directeur de la Division Proche-Orient et Afrique du Nord (PN). Il fournira chaque année au mois d'octobre le PTBA de la présence sur le terrain. Ce document, mis au point en concertation avec l'UCC, précisera les questions de politique à régler, les étapes à franchir en matière de dialogue sur les politiques publiques, et les progrès à accomplir dans l'institutionnalisation d'un mode de gestion des projets orientée vers l'impact.

VIII. MODALITÉS D'ORGANISATION

115. Le conseiller principal disposera d'un bureau dans les locaux de l'UCC. Ses déplacements sur le terrain seront assurés par l'UCC et les projets bénéficiant du concours financier du FIDA.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

116. Le dispositif de présence sur le terrain s'inspirera des modalités actuelles d'organisation de l'appui à l'exécution assuré par le FIDA au Soudan. Au total, le surcoût correspondant au recrutement du conseiller principal (y compris des frais de fonctionnement modiques), qui sera financé sur les ressources du PPPT, s'élève à 252 000 USD, selon la répartition suivante:

Surcoût à la charge du FIDA correspondant à la mise en place d'un DPT au Soudan

Coûts estimatifs: Soudan (Dollars des États-Unis)													
Poste	1^{ère} année				2^{ème} année				3^{ème} année				Total
	Unité	Qté	Coût unitaire	Total USD	Unité	Qté	Coût unitaire	Total USD	Unité	Qté	Coût unitaire	Total USD	
Dépenses de personnel													
Conseiller principal													
Rémunération	Mois	12	6 200	74 400	Mois	12	6 500	78 000	Mois	12	6 500	78 000	230 400
Frais de déplacement et IJS	Forfait			4 600	Forfait			4 400	Forfait			4 600	13 600
Frais de fonctionnement													
Rénovation des locaux	Forfait			2 000	Forfait			0	Forfait			0	2 000
Ordinateur et accessoires	Forfait			2 000	Forfait			500	Forfait			500	3 000
Télécommunications	Forfait			1 000	Forfait			1 000	Forfait			1 000	3 000
Total				84 000				83 900				84 100	252 000

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

117. Cette initiative apportera les principaux avantages suivants:

- amélioration du dialogue sur les politiques publiques, notamment dans le domaine de la réforme du régime foncier et de la gouvernance de l'eau, et première analyse des résultats obtenus grâce à ces mesures sur le plan de la prise de décisions participative, de l'équité sociale et de la non-discrimination entre les sexes;
- renforcement des partenariats, notamment avec les autres donateurs engagés dans des interventions de réduction de la pauvreté;
- gestion des connaissances plus efficace, notamment à la faveur de la mise en place de systèmes de suivi orientés vers l'impact; et
- amélioration de la performance du portefeuille.

118. Les principaux indicateurs utilisés pour évaluer cette initiative seront les suivants:

Dialogue sur les politiques publiques

- nombre de rencontres sur les politiques publiques auxquelles le conseiller principal a participé et contribué;
- nombre de partenariats et de liens créés ou institutionnalisés à l'échelon politique; et
- accroissement de l'importance accordée aux programmes de réduction de la pauvreté rurale, se traduisant par une progression des crédits budgétaires alloués par les pouvoirs publics.

Création de partenariats

- intensification de la coordination avec la société civile (nombre de réunions et pertinence de leur objet);
- amélioration de la coopération et de la coordination avec les donateurs dans le cadre des programmes de réduction de la pauvreté rurale (nombre et pertinence des réunions); et
- possibilités de cofinancement plus nombreuses.

Gestion des connaissances

- transmission régulière au siège du FIDA de rapports concrets (nombre et qualité des rapports);
- mise en commun régulière des connaissances avec les intervenants du pays (nombre de courriers échangés et d'ateliers organisés); et
- enrichissement du corpus de connaissances du siège du FIDA concernant le Soudan.

Exécution des projets

- mise à disposition des fonds de contrepartie;
- respect des termes des accords de prêt; et
- qualité des rapports concernant la vérification des comptes et ponctualité de leur transmission.

NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE; MALAWI

I. DESCRIPTION SUCCINCTE

119. L'initiative relative à la présence sur le terrain qui fait l'objet de la présente proposition porte sur le recrutement, pour une période de trois ans, d'un(e) coordinateur(trice) des programmes et des politiques (CoPP) chargé(e) d'intervenir à la fois en République-Unie de Tanzanie et au Malawi. Il travaillera depuis le bureau de la FAO à Dar-es-Salaam, en coordination étroite avec les pouvoirs publics, les responsables des projets et les autres partenaires de développement des deux pays.

II. FINALITÉ ET JUSTIFICATION

120. L'initiative proposée a pour but d'améliorer la participation du FIDA aux activités de réduction de la pauvreté et de renforcer la contribution qu'il apporte à ces activités en identifiant les difficultés auxquelles les ruraux pauvres sont confrontés et en proposant des solutions nourries de l'expérience. Par delà cette « intégration » des conceptions et de l'expérience du FIDA, cette initiative a pour but de renforcer les actions de la société civile allant dans le sens de la représentation des intérêts des populations rurales pauvres, y compris par la mobilisation et la coordination du soutien du FIDA dans le cadre de projets financés par des prêts et des dons. Pour améliorer la qualité de sa participation à ces actions, le FIDA doit réaliser des progrès sur le plan du recueil des connaissances sur les problèmes et les enjeux essentiels; ces connaissances proviennent des projets, programmes et autres interventions bénéficiant du concours du FIDA qui vont de l'avant dans les domaines intéressant la stratégie du FIDA; ce travail de recensement des connaissances s'effectuera dans le cadre de consultations régulières entre les partenaires des opérations du FIDA dans les pays. Ces connaissances devront s'appuyer sur une amélioration du S&E à l'échelon des programmes, qui doit à son tour régulièrement faire l'objet d'une évaluation.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

121. Cette initiative devrait permettre les progrès suivants: restructuration et recentrage des activités de développement rural menées sur le plan national, emploi plus productif des ressources du FIDA, et renforcement des capacités des deux pays en matière de formulation des problèmes et des enjeux du développement rural. Plus précisément, en République-Unie de Tanzanie, ce travail permettra d'appréhender sur le terrain les modalités de participation à des interventions de soutien budgétaire et à des approches sectorielles du développement, deux pistes qui pourraient bien devenir des éléments importants de l'action du FIDA en Afrique dans les trois ans qui viennent. Les résultats escomptés sont les suivants:

- amélioration des moyens d'exploiter les possibilités et de répondre aux besoins dans le cadre des stratégies et programmes nationaux et sectoriels de réduction de la pauvreté rurale (notamment le programme d'investissement dans le secteur agricole au Malawi, ainsi que le programme de développement du secteur agricole et le programme de développement rural en République-Unie de Tanzanie);
- harmonisation manifeste du programme du FIDA avec les mécanismes et les objectifs nationaux; recherche des possibilités d'intégrer le financement du FIDA à des mécanismes de financement sectoriel (parallèlement à la mise en place d'un ciblage et d'un suivi plus efficaces sur le plan national);
- recul significatif des obstacles politiques et institutionnels dans les domaines intéressant la stratégie du FIDA, par exemple l'accès aux ressources naturelles, aux services financiers et aux marchés, etc.;

- amélioration du suivi des difficultés rencontrées et des succès obtenus par les activités de réduction de la pauvreté rurale dans le cadre d'opérations bénéficiant du concours du FIDA;
- échange régulier de données techniques entre les programmes de développement, notamment les interventions bénéficiant du concours du FIDA, donnant lieu à la constitution de dossiers; et
- intensification de la coordination avec les groupes de la société civile, et soutien ouvert du FIDA aux instances des ONG nationales représentant les intérêts des ruraux pauvres.

IV. CONTEXTE NATIONAL

122. Le portefeuille du FIDA en faveur de la République-Unie de Tanzanie est l'un des plus importants de l'Afrique orientale et australe. On constate deux évolutions parallèles et interdépendantes: d'un côté, le FIDA a recentré ses activités, passant d'un développement intégré concernant une zone géographique précise à des programmes sous-sectoriels d'ampleur nationale; de l'autre, les pouvoirs publics, de même que les autres principaux donateurs, ont exprimé le souhait de voir l'ensemble de l'aide à l'agriculture, de la mise au point à l'exécution, entrer dans le cadre de la planification et des programmes nationaux. Le portefeuille du FIDA en République-Unie de Tanzanie est important et diversifié; le Fonds a jusqu'à présent contribué au financement de 11 opérations, dont un programme sanitaire financé sur les ressources du Fonds belge de survie. La conception de toutes ces interventions reposait sur une démarche participative amenant les bénéficiaires à s'approprier un processus dont ils assurent le fonctionnement et la gestion; elles ont permis d'inciter le gouvernement à élaborer un cadre stratégique favorable aux pauvres en matière de développement des campagnes et de l'agriculture. Encouragé par cette expérience, le gouvernement a invité le FIDA à jouer un rôle prépondérant dans l'élaboration d'un programme de changements novateur (par exemple dans le cadre du programme de développement du secteur agricole). Parallèlement, les trois interventions du FIDA en cours dans les sous-secteurs du financement rural, de la commercialisation et de l'irrigation ont identifié des obstacles juridiques, réglementaires et institutionnels qui appellent une solution nationale. Par ailleurs, le gouvernement a récemment entériné le nouveau COSOP du FIDA pour le pays; celui-ci préconise la généralisation, dans le cadre de programmes nationaux, d'un certain nombre d'expériences dans le domaine de la pauvreté testées avec succès à l'échelle d'une région, portant sur les mesures, la réglementation, la gouvernance et les questions d'autonomisation. Compte tenu de ce qui précède, la réussite de leur mise en œuvre exige le développement des capacités permettant de mener un dialogue sur les politiques publiques, afin de répondre aux demandes nouvelles qui se manifestent en matière de programmes, en concertation avec l'ensemble de la communauté des donateurs. L'intérêt que le gouvernement porte au renforcement de la présence locale du FIDA n'a d'égal que l'intérêt des donateurs à l'idée de jeter les bases d'une coordination et d'une coopération plus étroites des efforts d'aide au développement rural, dans la perspective de la réalisation des ODM.

123. Au Malawi, la situation est assez différente, puisque le portefeuille de projets du FIDA en activité est relativement peu important, deux interventions seulement étant en cours d'exécution (en partie en raison des obstacles institutionnels et politiques qui ont gêné l'ensemble des activités des donateurs). Le rôle du FIDA dans le dialogue sur les politiques publiques et les institutions (si tant est que ce dialogue existe) est très marginal, et dans l'immédiat, les perspectives ne laissent guère espérer une amélioration du contexte institutionnel et politique. Néanmoins, il est essentiel qu'à l'avenir, l'ensemble des grands donateurs extérieurs, y compris le FIDA, prennent part à des échanges de vues concernant le cadre général du développement rural, en préalable à la reprise d'interventions plus concertées et plus importantes dans un pays où la population rurale pauvre est parmi les plus misérables de la région.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

124. En République-Unie de Tanzanie, le ou la CoPP participera régulièrement aux travaux des comités mixtes rassemblant pouvoirs publics et donateurs consacrés à la mise au point du programme de développement du secteur agricole et du programme de développement rural; plus généralement, il coordonnera l'appui que le FIDA apporte à certaines de leurs composantes, comme précisé dans le COSOP. En outre, il représentera le FIDA dans les consultations entre les pouvoirs publics et les donateurs concernant l'intégration de l'aide au développement rural aux mécanismes globaux de soutien budgétaire, une attention particulière étant portée à la planification et au suivi. Ce travail sera effectué en concertation étroite avec le CPM responsable de la République-Unie de Tanzanie, qui élaborera avec le CoPP les principales contributions. Le CoPP participera aux réunions d'un groupe de travail rassemblant les agences des Nations Unies et fera en sorte que le FIDA apporte une contribution à l'UNDAF. Il sera en relations avec les principaux groupes ou instances de la société civile agissant dans le domaine de la pauvreté rurale, qu'il encouragera à faire valoir directement leur point de vue dans les débats portant sur les politiques et les programmes. En outre, il organisera régulièrement des réunions entre les responsables des interventions bénéficiant du concours du FIDA, avec deux objectifs: d'abord identifier les principaux obstacles au succès, qui ne peuvent être levés que dans le cadre d'une concertation sur les politiques et les institutions menée avec les hauts responsables, et ensuite coordonner leur participation à la mise en commun des enseignements tirés de l'exécution des projets et des programmes, secteur par secteur. Pour encourager ce processus, le CoPP sera en relations avec les directeurs de programmes pour évoquer les dispositifs de suivi.

125. Au Malawi, le ou la CoPP participera aux rencontres entre les pouvoirs publics et les donateurs au sujet du programme d'investissement dans le secteur agricole, ainsi qu'à celles des différents comités de coordination des Nations Unies. Dans le contexte du lancement d'un programme du FIDA d'un type nouveau, faisant appel à un nouveau partenaire pour l'exécution, le CoPP prêtera une attention particulière aux enjeux politiques et institutionnels susceptibles d'affecter le démarrage du programme, et se concertera avec le CPM responsable du Malawi afin de résoudre ces questions avec le gouvernement. Puisque le FIDA doit formuler une nouvelle démarche d'intervention au Malawi, afin d'appuyer le processus d'élaboration du COSOP, le CoPP fera en sorte que le FIDA ait accès à l'ensemble des études portant sur les secteurs ou sous-secteurs intéressant le Fonds, et recensera les initiatives des donateurs et les perspectives de collaboration. Il aura un rôle prépondérant à jouer dans l'intégration du nouveau programme du FIDA dans le cadre d'un programme national, en collaboration étroite avec les donateurs, dès lors que l'occasion se présentera.

VI. MANDAT ET QUALIFICATIONS REQUISES

126. Le/la CoPP sera chargé(e) des tâches suivantes:

- représenter le FIDA dans le cadre des principales activités nationales de planification et de coordination des donateurs portant sur les stratégies nationales de développement rural et de programmation des investissements;
- représenter le FIDA dans le cadre des principaux travaux du système des Nations Unies portant sur la planification de programmes nationaux;
- se charger de la coordination avec les actions de la société civile et les appuyer dans leur démarche de représentation des intérêts des populations rurales pauvres;
- encourager les synergies entre les différentes activités bénéficiant du concours de prêts ou de dons du FIDA, en particulier s'agissant des principaux enjeux politiques et institutionnels que le FIDA entend faire aboutir dans le cadre de la concertation avec les pouvoirs publics;
- faciliter la circulation de l'information entre les différents programmes de développement concernant les principales questions et les enseignements essentiels tirés de l'exécution dans les domaines qui présentent pour le FIDA un grand intérêt stratégique; et enfin

- assurer le suivi de la mise en œuvre des dispositions concernant les systèmes d'information et l'évaluation à l'échelon des projets.

127. Le/la CoPP, titulaire d'un diplôme universitaire supérieur dans une discipline en rapport avec ses tâches, disposera d'une expérience d'au moins dix ans du développement rural à un niveau de direction acquise dans la région, et d'une expérience réussie de collaboration avec les pouvoirs publics et les donateurs dans le cadre d'instances de concertation sur les politiques et de coordination.

VII. NATURE DU CONTRAT

128. Le ou la CoPP sera recruté(e) conformément aux procédures nationales habituelles. Après un stage de formation intensif à Rome, il sera encadré par les CPM responsables de la République-Unie de Tanzanie et du Malawi, et travaillera en concertation avec le chef du bureau de la FAO à Dar-es-Salaam, qui l'accueillera dans ses locaux. Son travail sera organisé en fonction d'un plan de travail annuel et de calendriers mensuels établis d'un commun accord avec les CPM. Ses résultats feront l'objet d'un examen trimestriel. Un certain nombre de candidats à ce poste ont été présélectionnés, et le recrutement devrait être achevé d'ici à la fin de l'année 2003, de sorte que le candidat retenu puisse prendre ses fonctions à compter du début de l'année 2004.

VIII. MODALITÉS D'ORGANISATION

129. Le ou la CoPP sera basé(e) à Dar-es-Salaam, d'où il se rendra régulièrement au Malawi. Le bureau de la FAO à Dar-es-Salaam fournira des locaux et l'accès aux moyens de communication, le coût de ces prestations étant à la charge du FIDA.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

130. Le coût de l'initiative relative à la présence sur le terrain proposée est évalué à environ 270 000 USD pour une période de trois ans, selon la répartition suivante:

Coûts estimatifs: CoPP, République-Unie de Tanzanie et Malawi (Dollars des États-Unis)				
Poste	1^{ère} année	2^{ème} année	3^{ème} année	Total
Salaire et avantages	42 000	43 050	44 126	129 176
Appui logistique du PNUD/ de la FAO	12 000	12 300	12 608	36 908
Déplacements (République-Unie de Tanzanie)	5 000	5 125	5 253	15 378
Déplacements (Malawi)	10 000	10 250	10 506	30 756
Déplacements (FIDA)	6 000	6 150	6 304	18 454
Communications	3 000	3 075	3 152	9 227
Participation à des missions	10 000	10 000	10 000	30 000
Total	88 000	89 950	91 949	269 899

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

131. Une liste définitive sera élaborée à partir des indicateurs énumérés ci-dessous, adaptés si nécessaire, d'autres critères pouvant être ajoutés le cas échéant.

Dialogue sur les politiques publiques

Indicateurs d'activité

- nombre de rencontres sur les politiques publiques auxquelles le CoPP a participé et contribué
- nombre de partenariats et de liens créés ou institutionnalisés à l'échelon politique

Indicateurs de résultat

- amélioration de la notoriété globale du FIDA à l'échelle des pays et de la région
- progrès perceptibles dans l'atténuation des caractéristiques politiques et institutionnelles considérées comme autant d'obstacles à la réduction de la pauvreté rurale
- accroissement de l'attention portée aux problèmes de pauvreté rurale dans les documents d'orientation régionaux et nationaux (documents d'orientation traitant, entre autres, de l'accès aux marchés, la déréglementation financière, etc.)
- progression de l'importance accordée aux programmes concernant la pauvreté rurale, se traduisant par une hausse des crédits budgétaires attribués par le gouvernement au secteur agricole
- progrès de la prise en compte institutionnelle de la réduction de la pauvreté rurale

Création de partenariats

Indicateurs d'activité

- nombre de rencontres avec les institutions nationales ou gouvernementales sur les questions intéressant le programme du FIDA
- nombre de réunions avec les ONG, les organisations à assise communautaire et les organisations de la société civile
- nombre de réunions avec les donateurs
- pertinence des résultats de ces réunions (sur la base des documents disponibles) par rapport aux centres d'intérêt du FIDA et aux problèmes de pauvreté rurale

Indicateurs de résultat

- meilleure harmonisation des programmes du FIDA avec les mécanismes et objectifs nationaux de la lutte de réduction de la pauvreté rurale
- intensification de la coordination avec la société civile
- amélioration de la coopération et de la coordination avec les donateurs dans le cadre des programmes de réduction de la pauvreté rurale
- développement des possibilités de cofinancement

Gestion des connaissances

Indicateurs d'activité

- transmission régulière au siège du FIDA de rapports concrets (nombre de rapports)
- participation à des groupes thématiques et des communautés de pratiques en rapport avec l'activité, à l'échelon national (nombre de groupes et de communautés de pratiques)
- mise en commun régulière des connaissances avec les parties prenantes du pays, notamment dans le cadre des projets du FIDA (nombre de contacts écrits et oraux)
- information des missions en visite (nombre de réunions)

Indicateurs de résultat

- enrichissement du corpus de connaissances du siège du FIDA concernant le pays ou la région

- CPM mieux à même de suivre le dialogue national sur les politiques publiques et d’y prendre part
- intensification de la mise en commun des enseignements avec et entre les projets
- développement de la reproduction et l’amplification des démarches innovantes du FIDA qui ont porté leurs fruits dans la réduction de la pauvreté rurale

Exécution des projets

Les critères permettant d’apprécier les progrès accomplis dans ce domaine, calqués sur ceux que le FIDA utilise dans le cadre des procédures habituelles de rapport (fiches sur l’état d’avancement des projets), comporteront par exemple les indicateurs suivants:

- qualité de la comptabilité
- qualité de la vérification des comptes
- respect des délais en matière de la vérification des comptes
- mise à disposition des fonds de contrepartie
- taux global de décaissement dans le cadre des projets
- respect des termes de l’accord de prêt
- respect des procédures de passation des marchés
- rédaction de rapports d’activité
- rédaction de rapports de suivi

NOTE DE PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE AU TITRE DU PPPT: YÉMEN

I. DESCRIPTION SUCCINTE

132. L'initiative relative à la présence sur le terrain au Yémen qui fait l'objet de la présente proposition permettra de compléter le dispositif d'appui à l'exécution déjà en place, afin de favoriser une gestion des projets orientée vers l'impact. La nomination d'un ou d'une conseiller(ère) principal(e) en matière de politiques (ci-après dénommé(e) conseiller principal) mettra le FIDA à même d'accroître ses capacités locales dans le domaine du dialogue sur les politiques publiques, lui permettant ainsi de renforcer la conduite des réformes, un aspect de plus en plus indissociable de l'élaboration et l'exécution des projets. La mise en place d'une articulation claire entre les aspects politiques et opérationnels des investissements en milieu rural devrait contribuer au rééquilibrage de la croissance économique yéménite en faveur d'une plus grande équité.

II. FINALITÉ ET JUSTIFICATION

133. Au Yémen, la mise en œuvre des projets du FIDA a rencontré un certain nombre d'écueils sérieux; plusieurs d'entre eux entrent dans la catégorie des projets à problèmes. Les difficultés rencontrées concernent à la fois les unités chargées de l'exécution des projets et la sphère politique et institutionnelle. Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif de la performance des projets du FIDA en cours au Yémen:

Titre du projet	Institution coopérante	Nombre d'années d'exécution	Taux de décaissement (%)	Respect des accords	Performance
Projet de développement rural participatif dans la région de Dhamar	Fonds arabe pour le développement économique et social	0 sur 7	0	Sans objet	Pas encore en vigueur
Projet de développement rural dans les gouvernorats méridionaux	Banque mondiale	6 sur 7	57	Acceptable	Moyenne
Projet de développement rural dans la région d'Al-Mahara	UNOPS	3 sur 7	17	Progrès indispensables	Projet à problèmes
Projet de développement dans la zone de Raymah	UNOPS	5 sur 7	44	Progrès indispensables	Projet à problèmes

134. Il ressort des évaluations et de l'étude des projets réalisés au Yémen un certain nombre de questions et de problèmes, les plus préoccupants concernant le manque de fonds de contrepartie, les carences du contrôle et du suivi, la complexité excessive des procédures administratives, l'attention insuffisante portée à la bonne gouvernance, et les ingérences politiques. Les projets ont également pâti non seulement des carences des institutions d'appui, y compris les services des ministères concernés et les agences de la Banque de crédit coopératif et agricole, mais aussi du manque de solidité des organisations de paysans, si tant est qu'elles existent; ces carences ont laissé libre cours à une exécution des projets dépourvue des contrôles et des réglages qui s'imposent, particulièrement sur le terrain.

135. Du côté du FIDA, le suivi de l'exécution et les réactions ont été limités, tandis que les institutions coopérantes n'ont accordé à l'exécution qu'un appui parcimonieux, ce qui a encore

aggravé la situation. Si les institutions coopérantes rédigent des rapports de suivi approfondis assortis de recommandations pertinentes, le portefeuille de projets dans son ensemble pâtit de l'irrégularité du suivi, qui est la cause principale des médiocres performances des projets. De surcroît, l'absence d'enrichissement mutuel entre projets en cours, associée au manque d'une formation cohérente centrée sur des objectifs précis, a également eu un effet défavorable sur l'exécution des projets.

136. Par ailleurs, en dépit de l'importance du Yémen dans la région POAN, le dialogue sur les politiques publiques a donné très peu de résultats sur les questions essentielles telles que les réformes administratives, le financement rural et la participation des bénéficiaires. Cet échec s'explique en grande partie par le caractère indirect de la participation du FIDA à l'exécution de ses projets au Yémen, et le fait que les institutions coopérantes concentrent leurs efforts sur les résultats matériels, les décaissements et le respect des accords de prêt. Sont en revanche négligés les aspects qualitatifs de l'exécution des projets, leur impact sur les populations rurales pauvres et le renforcement de leurs capacités, ou encore l'appui à l'exécution et le soutien à apporter aux institutions concernées, en particulier les ministères en cause.

137. Le DPT proposé, qui consiste à mettre en place un conseiller principal en matière de politiques à temps plein, devrait permettre de remédier à ces problèmes.

III. OBJECTIFS DÉTAILLÉS

138. Le DPT proposé a pour objet d'atteindre les objectifs suivants:

- élaborer et mettre en œuvre un programme de concertation active sur les politiques publiques, afin d'orienter la politique du gouvernement dans un sens favorable aux pauvres et d'encourager leur participation active au processus de développement;
- participer aux rencontres bilatérales et multilatérales afin d'assurer réellement la coopération et la mise en commun des connaissances, ainsi qu'un emploi efficient des ressources, qui sont modiques; et
- mettre au point un système de gestion des connaissances afin d'aider le FIDA à concevoir les opérations à venir.

IV. APERÇU DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE FIDA AU YÉMEN

139. Le Yémen est le pays le plus pauvre de la région POAN, et il arrive 76^{ème} sur 85 selon l'indice de pauvreté humaine du PNUD. Près de 77% des 17 millions d'habitants vivent dans les campagnes, et la proportion des ruraux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté est évaluée à 34%, soit 4,5 millions de personnes. Les indicateurs de développement social du Yémen sont également très faibles par rapport aux autres pays de la région, l'espérance de vie n'atteignant que 53 ans tandis que le taux de mortalité infantile s'établit à 76 pour 1 000 et le taux global d'alphabetisation à seulement 40%. Le taux de scolarisation est de 55%, et 61% de la population seulement a accès à une eau dont l'utilisation ne présente pas de dangers.

140. Pour tenter de remédier aux difficultés évoquées dans le tableau ci-dessus, le FIDA a alimenté un programme soutenu d'aide financière en faveur du pays, mettant en chantier un projet tous les 19 mois environ, tant avant qu'après la réunification des deux Yémen. Au total, le FIDA a apporté une aide au Yémen dans le cadre de 16 projets approuvés, ce qui fait de ce pays le principal bénéficiaire de l'aide du FIDA au sein de la région POAN, tant par le nombre de prêts qu'en volume, puisque celui-ci, exprimé en dollars des États-Unis, s'élève à environ 150 millions de USD. Le FIDA a de surcroît réussi à mobiliser quelque 221 millions de USD provenant d'autres sources, ce qui porte le volume total de l'ensemble du portefeuille à approximativement 0,5 milliard de USD.

V. CHAMP D'ACTIVITÉ

141. L'initiative proposée porte sur le recrutement d'un conseiller principal chargé de deux tâches fondamentales: d'une part appuyer la mise en œuvre des réformes essentielles négociées durant la conception des projets et encadrer l'exécution des projets d'investissement du FIDA, et d'autre part renforcer les capacités en matière d'analyse des politiques et de gestion financière.

142. **Appuyer la mise en œuvre des réformes essentielles.** La réalisation des objectifs de développement des projets d'investissement en cours et à venir est conditionnée par quatre axes de réforme des politiques: i) adoption d'un régime foncier équitable et sûr; ii) délégation des responsabilités, compétences et ressources aux groupes communautaires; iii) commercialisation des produits de l'élevage; et iv) mise en place de mécanismes adaptés permettant à l'État de se procurer des recettes. Le conseiller principal facilitera le dialogue entre les parties prenantes à propos de l'application de ces réformes.

143. **Renforcer les capacités en matière d'analyse des politiques et de gestion financière.** Le conseiller principal aidera les CAP à remplir leurs fonctions de définition des politiques et de coordination. Les membres des CAP seront formés à l'analyse des politiques, ainsi qu'à la planification des politiques et au suivi de leur mise en œuvre. En outre, il aidera le gouvernement à faire en sorte que le versement des fonds de contrepartie et le remboursement des emprunts s'effectuent dans les délais.

VI. MANDAT ET QUALIFICATIONS REQUISES

144. Sous la direction du CPM responsable du Yémen, le conseiller principal effectuera les tâches suivantes:

- promouvoir la loi sur la décentralisation et faciliter la participation des bénéficiaires aux processus locaux de prise de décisions;
- suivre de près la restructuration de la Banque de crédit coopératif et agricole;
- participer activement au dialogue sur les politiques publiques à l'occasion de tables rondes réunissant les donateurs;
- participer aux échanges et aux travaux des donateurs organisés dans le pays sur le thème de la pauvreté rurale, notamment à l'égard de la contribution du portefeuille du FIDA, afin de s'assurer que les recommandations formulées dans le DSRP qui a été approuvé soient suivies d'effets;
- suivre la question des fonds de contrepartie en appréhendant le fonctionnement du processus d'affectation des fonds et en faisant en sorte que le FIDA reçoive chaque année les dotations prévues;
- conforter l'image du FIDA et ménager un segment dans lequel déployer les interventions à venir du Fonds;
- soutenir les missions de conception du FIDA en préparant une documentation et en mettant sur pied leur programme; et
- identifier les possibilités de cofinancement.

145. Le/la candidat(e) retenu(e) sera titulaire d'un diplôme universitaire supérieur en économie politique, économie agricole ou développement institutionnel, ou dans une discipline proche. Il aura apporté la preuve de son expérience dans le domaine de l'élaboration des politiques, l'analyse institutionnelle, l'analyse de la pauvreté et de la situation des femmes et la gestion des réformes; ces compétences seront doublées d'une connaissance approfondie des processus de transformation socioéconomique et politique du Yémen. Il aura d'excellentes aptitudes d'encadrement, de négociation et de représentation. La maîtrise de l'arabe et de l'anglais est indispensable, à l'écrit comme à l'oral. Ressortissant du Yémen, il résidera dans son pays.

VII. NATURE DU CONTRAT

146. Le conseiller principal, recruté sur place par voie de concours, exercera dans le cadre d'un contrat avec le FIDA, sous l'autorité directe du CPM responsable du Yémen et sous la responsabilité et la direction globales du Directeur de la Division PN. Il ou elle préparera un programme d'activité concret pour la période de trois ans et soumettra chaque année un PTBA pour approbation. Ce document, mis au point en concertation avec les responsables des projets, précisera les questions de politique à régler, les étapes à franchir en matière de dialogue sur les politiques publiques, et les progrès à accomplir dans l'institutionnalisation d'une gestion des projets orientée vers l'impact.

VIII. MODALITÉS D'ORGANISATION

147. Le conseiller principal travaillera depuis les bureaux de la Banque mondiale au Yémen. Ses déplacements sur le terrain seront assurés par les projets bénéficiant du concours financier du FIDA.

IX. BUDGET DÉTAILLÉ

148. Le dispositif de présence sur le terrain s'inspirera des modalités actuelles d'organisation de l'appui à l'exécution assuré par le FIDA au Yémen. Au total, le surcoût correspondant au recrutement d'un conseiller principal (y compris les frais de fonctionnement) s'élèvera à 240 000 USD, répartis comme suit:

Tableau 2: Surcoût à la charge du programme pilote relatif à la présence sur le terrain du FIDA correspondant à la mise en place d'un dispositif de présence sur le terrain pour une durée de trois ans au Yémen

Coûts estimatifs: Yémen (Dollars des États-Unis)													
Année	1 ^{ère} année				2 ^{ème} année				3 ^{ème} année				Total
Poste	Unité	Qté	Coût unitaire	Total USD	Unité	Qté	Coût unitaire	Total USD	Unité	Qté	Coût unitaire	Total USD	
Dépenses de personnel													
Conseiller principal													
Rémunération	Mois	12	5800	69 600	Mois	12	6 000	72 000	Mois	12	6 200	74 400	216 000
Frais de déplacement et IJS	Forfait			4 000	Forfait			6 000	Forfait			6 000	16 000
Frais de fonctionnement													
Rénovation des bureaux	Forfait			2 000	Forfait				Forfait				2 000
Ordinateur et accessoires	Forfait			2 000	Forfait			500	Forfait			500	3 000
Télécommunications	Forfait			1 000	Forfait			1 000	Forfait			1 000	3 000
Total				78 600				79 500				81 900	240 000

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS ET DE L'IMPACT DE L'INITIATIVE

149. Cette initiative apportera les principaux avantages suivants:

- intensification du dialogue sur les politiques publiques, notamment dans le domaine des services financiers ruraux et de la décentralisation; première analyse des résultats obtenus sur le plan de la rentabilité du réseau de services financiers et de la décentralisation des responsabilités;
- progression des partenariats avec d'autres donateurs participant à des interventions de réduction de la pauvreté, notamment la Banque mondiale;
- gestion des connaissances plus efficace, reposant notamment sur la mise en œuvre de dispositifs de suivi orientés vers l'impact; et
- amélioration de la performance du portefeuille.

150. Les principaux indicateurs utilisés pour évaluer cette initiative seront les suivants:

Dialogue sur les politiques publiques

- nombre de rencontres sur les politiques publiques auxquelles le conseiller principal a participé et contribué
- nombre de partenariats et de liens créés ou institutionnalisés avec d'autres organismes multilatéraux de développement
- accroissement de l'importance accordée aux programmes de réduction de la pauvreté rurale, se traduisant par une progression des crédits budgétaires attribués par le gouvernement au secteur agricole

Création de partenariats

- meilleure coordination avec la société civile (nombre de réunions et pertinence de leur contenu)
- amélioration de la coopération et de la coordination avec les donateurs bilatéraux et internationaux dans le cadre des programmes de réduction de la pauvreté rurale (nombre de réunions et pertinence de leur contenu)
- progression du cofinancement de projets dont le FIDA est l'instigateur

Gestion des connaissances

- transmission régulière au siège du FIDA de rapports (nombre et qualité des rapports)
- mise en commun régulière des connaissances avec les intervenants du pays (nombre de contacts écrits et d'ateliers)
- mise à la disposition des missions de suivi, de supervision, de formulation et de préévaluation du FIDA de synthèses rédigées des enseignements tirés
- enrichissement du corpus de connaissances du siège du FIDA concernant le Yémen

Exécution des projets

- mise à disposition des fonds de contrepartie
- respect des termes des accords de prêt
- qualité des rapports sur la vérification des comptes et ponctualité de leur transmission
- amélioration de la performance globale du portefeuille